

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

M. Messahel prend part au Caire aux travaux de la 151^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe

P. 24

LIBYE :

Réunion tripartite des pays voisins aujourd'hui au Caire

P. 24

36^e SESSION DU CMAI :

Le renforcement de l'action sécuritaire arabe commune mis en relief

P. 7

APN :

Présentation et débat du projet de loi relatif aux activités nucléaires

Le projet de loi relatif aux activités nucléaires, présenté hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), vise à définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, la production et la création d'une Autorité gouvernementale qui sera chargée de cette mission. Présenté par le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, lors d'une séance plénière présidée par, Mouad Bouchareb, président de l'APN, le projet de texte a pour objet de protéger la santé humaine, de l'environnement contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants.

P. 4-5



PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Huit postulants ont déposé leurs dossiers de candidature

P. 3

Derbal : «La HIISE est indépendante et s'engage à respecter la loi»

ARMÉE

Gaïd Salah à l'Académie militaire de Cherchell pour une visite de travail

P. 24



SANTÉ

GÉNÉTIQUE :

Vous tenez plus de votre père que de votre mère

P. 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF (4^e JOURNÉE / GR. D) : NAHD-GOR MAHIA (1-0)

Le Nasria séduit, malgré les absences

Le Nasr Hussein-Dey, malgré l'absence de trois joueurs cadres au sein de son onze habituel a réussi à dominer les Kenyans du FC Gor Mahia (1-0, mi-temps 1-0), en match disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 4^e journée (Groupe D) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

P. 22

CNRC

Les registres du commerce classiques non reconvertis en électroniques seront sans effet après le 11 avril

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Sétif et Oran

► Une casemate pour terroristes détruite à Skikda

P. 24

ENERGIE

Yousfi jeudi aux travaux du Forum de l'énergie algéro-américain à Houston

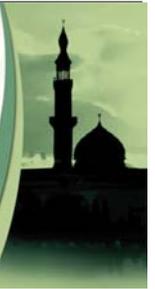
Le ministre de l'Énergie M. Mustapha Guitouni, prendra part aux travaux du Forum de l'énergie algéro-américain organisé par le Conseil des affaires algéro-américain et la Chambre de commerce bilatérale américano-arabe, avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington DC, les 7 et 8 mars à Houston (USA). Ce forum vise à faire connaître les différentes opportunités qu'offre le marché algérien, ses atouts et son potentiel notamment dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures. Le ministre sera accompagné d'une délégation de haut niveau, dont le PDG de Sonatrach et y rencontrera les dirigeants des grandes compagnies américaines dans les secteurs énergétique, pétrolier et gazier.



Horaire des prières

Mardi 27 Joumada-al-thania 1440

Fajr	05:40
Dohr	13:00
Asr	16:16
Maghreb	18:50
Isha	20:10

JEUNESSE ET SPORTS
Hattab à Tindouf

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf. Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration et à l'inspection de plusieurs infrastructures relevant du secteur.

RESSOURCES EN EAU
Necib à Relizane

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son secteur.

JEUDI À LA SAFEX
2^e Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables

La ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, présidera jeudi 7 mars au Palais des Expositions (Pins-Maritimes, Alger), l'ouverture de la 2^e édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables (SIEERA 2019) placé sous le thème «Les énergies renouvelables hors réseau au service des énergies renouvelables au Sud algérien et les zones enclavées».

CE MATIN AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS
Conseil d'administration du centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel en Afrique

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera ce matin à 9 h30 au siège du musée des Beaux-Arts à Alger le premier Conseil d'Administration du Centre Régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel en Afrique, centre catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO (CRESPIAF). Un centre dédié au service de la Convention internationale portant sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée par les États membres de l'UNESCO en octobre 2003. L'Algérie ayant participé activement dès 2002 à la préparation et à la rédaction de cette convention, a demandé en 2011 à l'UNESCO de lui accorder l'honneur d'abriter ce centre au bénéfice de l'Afrique. Un accord dans ce sens a été ratifié par Monsieur le Président de la République en décembre 2015, faisant du Centre d'Alger, le 7^{ème} au monde de son genre après ceux de Chine, du Japon, de Corée du Sud, d'Iran, du Pérou, et de Bulgarie.

APW D'ALGER
Célébration de la Journée internationale de la femme

Sous le thème «La femme algérienne, symbole de militantisme et de sacrifices», l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, organise une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, demain mercredi 6 mars à partir de 14h au niveau de la salle Dounia Parc d'El Achour (Alger).



Météo

	Max	Min
Alger	21°	08°
Oran	22°	10°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	22°	11°
Tamanrasset	24°	08°

PALAIS DE LA CULTURE
Exposition sur le patrimoine immatériel africain

Le Palais de la Culture, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 20 juillet 2019, une exposition sur le patrimoine immatériel africain.



Mekkid Bellal désigné nouveau P-DG de Mobilis



Dans le cadre du développement de nouvelles activités au niveau du groupe Télécom Algérie, et suite à l'entrée en service réussie du nouveau système sous-marin à fibre optique, MEDEX, le président directeur général d'Algérie Télécom Mobile (Mobilis), M. Zaidi Sid-Ahmed, a été désigné pour assurer la mise en œuvre de la résolution du Conseil des participations de l'État, relative au développement de ce segment, notamment par la supervision de la réalisation du Datacentre de Lakhdaria, et la mise en route de la nouvelle filiale dédiée au développement et à la commercialisation des services à valeur ajoutée, de l'hébergement des données à grande échelle, et la commercialisation des services à l'international. Le Conseil d'administration, réuni hier, a procédé à l'installation de M. Mekkid Bellal, jeune énarque de trente-six (36) ans, docteur en étude financière et fiscale, qui a assuré jusqu'à aujourd'hui la fonction de président directeur général de l'entreprise d'appui au développement du numérique (EADN).

CRASC D'ORAN
Conférence sur «Les mouvements sociaux en Egypte, post révolution»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence sur «Les mouvements sociaux en Egypte, post révolution».

DU 28 AU 31 MARS
À CONSTANTINE
Salon international du tourisme et des voyages CIRTSA-SIAHA

Le Club des opérateurs du tourisme et l'Office du Tourisme de Constantine, en collaboration avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat, organise du 28 au 31 mars à la place Ahmed-Bey sise au Centre-ville de Constantine, le Salon international du tourisme et des voyages (CIRTSA-SIAHA 2019) placé sous le thème «Constantine : Destination touristique par excel-

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA
Rencontre de poésie avec Saliha Imekraz et Mounia Lakhdar

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise cet après-midi à partir de 14h, au complexe Culturel de l'artiste Abdelwahab-salim de Chenoua (Tipasa), une rencontre de poésie avec Saliha Imekraz et Mounia Lakhdar.

BAB EL-OUED
Journée de sensibilisation sur les dangers du tabac

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 13h30, au niveau de l'espace des activités culturelles Rachid Kouach de Bab El Oued, une journée de sensibilisation sur les dangers du tabac et de la consommation de la drogue.

Le message du candidat Bouteflika, confirmation que la voix des citoyens a été entendue (RND)

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a qualifié, lundi, le message du candidat à la présidentielle du 18 avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, de «confirmation que la voix des citoyens a été entendue». Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le RND «s'est félicité du contenu du message du moudjahid Abdelaziz Bouteflika à l'occasion du dépôt de son dossier de candidature à la prochaine présidentielle», estimant que c'est là «une confirmation que la voix des citoyens a été entendue».

Le RND a salué, à ce propos, le processus de «réformes révélées par le Président Bouteflika, le 10 février dernier lors de l'annonce de sa candidature, et qu'il a détaillées plus amplement dans son message à la nation, dont la tenue d'une conférence nationale de consensus, une profonde révision de la Constitution et l'organisation, prochainement, d'une élection présidentielle anticipée, en couronnement de ce processus, sans la participation du moudjahid Abdelaziz Bouteflika».

Estimant que les engagements du candidat Abdelaziz Bouteflika contenus dans sa lettre de candidature «apportent des réponses satisfaisantes aux revendications des citoyens pour le changement», le RND a souhaité voir ce message contribuer à l'instauration de la quiétude permettant à notre pays de continuer à avancer dans la sérénité et la stabilité vers le rendez-vous du 18 avril prochain». Pour le RND cette échéance «est une halte importante pour aplanir la voie aux réformes et au changement tout en préservant la stabilité du pays et sa pérennité», conclut le communiqué.

ALGÉRIE - FRANCE

La France souhaite que l'élection présidentielle en Algérie se déroule dans de «bonnes conditions»

La France souhaite que l'élection présidentielle en Algérie se déroule dans de «bonnes conditions», a indiqué lundi la porte-parole du Quai d'Orsay, Agnès Von Der Mühl, rappelant que son pays a pris note de la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika. Nous souhaitons que l'élection présidentielle se déroule dans de bonnes conditions. C'est au peuple algérien qu'il appartient de choisir ses dirigeants et de décider de son avenir», a-t-elle déclaré dans un point presse électronique.

Mercredi dernier, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, avait déclaré que «c'est au peuple algérien et à lui seul qu'il revient de choisir ses dirigeants, et de décider de son avenir, et cela dans la paix et la sécurité». «Sur la question de l'Algérie, elle a été très brièvement évoquée ce matin. On a pris note de la décision du président Bouteflika de se porter candidat à l'élection présidentielle.

On souhaite que cette élection se déroule dans les bonnes conditions en assurant la transparence de la campagne», avait répondu à une question le porte-parole du gouvernement français lors d'un point de presse à l'issue du Conseil des ministres.

Belaid met en avant l'impératif d'un ensemble de conditions pour une élection libre et régulière

Le président du Front Al-Moustakbel et candidat à la présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Belaid, a mis en avant, hier à Alger, l'impératif de réunir un ensemble de conditions pour une élection «libre et régulière». Lors d'une conférence de presse animée au lendemain du dépôt de dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel, M. Belaid a estimé également nécessaire de «garantir un climat permettant d'assurer une élection libre, régulière et transparente», se déclarant contre l'idée du report de cette élection avec le risque de voir le pays entrer dans «une situation d'exception ou d'état d'urgence».

Par ailleurs, le président du Front Al-Moustakbel a menacé de retirer sa candidature dans le cas où le Président Abdelaziz Bouteflika maintiendrait sa candidature. M. Belaid a également exprimé le soutien de sa formation politique aux marches populaires organisées à travers plusieurs wilayas du pays.

APS

PRÉSIDENTIELLE 2019: 8 postulants ont déposé leurs dossiers de candidature, fin du délai légal dimanche à minuit

Huit postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 18 avril prochain ont déposé jusqu'à présent leurs dossiers auprès du Conseil constitutionnel, à quelques heures de la fin du délai légal fixé pour cette formalité, soit dimanche, 3 mars, à minuit.

Ces postulants à la candidature sont le président sortant Abdelaziz Bouteflika, le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, le président du Mouvement El Infitah, Omar Bouacha, le président du Parti de la victoire nationale (PVN), Adoul Mahfoudh, le président du Rassemblement algérien (RA), Ali Zeghdoud, Abdelhakim Hamadi et le général à la retraite, Ali Ghediri (indépendants).

Les parti Talaie El Hourriyet, le Mouvement de la société de la paix (MSP) et le Parti des travailleurs (PT) ont annoncé, pour leur part, qu'il ne participeront pas à l'élection présidentielle. Aux termes de l'article 139 de la loi organique portant régime électoral, le dossier de candidature doit comprendre les formulaires de signatures, portées sur un imprimé individuel et légalisées auprès d'un officier public.

Selon la loi, le postulant à la candidature doit présenter soit une liste comprenant 600 signa-



tures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieure à 1.500. Les autres pièces du dossier sont, notamment, un certificat de nationalité algérienne d'origine et une déclaration sur l'honneur attestant que

l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité et une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane.

Le prétendant à la candidature doit, également, fournir un certificat de nationalité algérienne d'origine de son conjoint, un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés, une déclaration sur l'honneur attestant de la résidence exclusive, pendant dix (10) ans, au moins, sans interruption, précédant

immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé. Le dossier comprend, aussi, une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une attestation de participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942, une attestation de non implication des parents du candidat né, après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution, ainsi qu'un engagement écrit et signé par le candidat de respecter les principes de la Constitution.

La HIISE est indépendante et s'engage à respecter la loi (Derbal)

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé, hier à Mostaganem, que la HIISE est indépendante et s'engage à respecter la loi.

Lors d'un point de presse, à la permanence de wilaya de cette instance, M. Derbal a souligné que la HIISE est une «instance de loi, qui ne dépend de personne (candidats, administration et justice)», déclarant que «personne ne peut porter atteinte à son indépendance». La loi électorale s'intéresse plus au dossier de candidature déposé auprès du Conseil constitutionnel qu'à la personne du candidat à l'élection présidentielle, a-t-il dit, affirmant que c'est la loi qui tranche dans ce sujet et non pas l'opinion ou l'humeur.

Les articles 139 et 140 de la loi électorale prennent en considération le cas du dossier de candidature et non pas celui du candidat, contrairement à l'article sur les élections législatives, a ajouté le président de la HIISE, évoquant que la loi oblige, pour les élections législatives, le candidat tête de liste à déposer le dossier de candidature et en cas exceptionnel et avec un motif valable le deuxième dans la liste.

«La candidature à l'élection présidentielle n'est pas par liste. Elle engage un seul candidat et les applications du Conseil constitutionnel dans ce sens sont claires», a-t-il rappelé, notant

que la loi est au dessus de toute considération et qu'un texte de loi malgré son imperfection est plus adaptable qu'une opinion, juste soit-elle. Abdelwahab Derbal a visité la salle des opérations concernant l'élection présidentielle du 18 avril prochain à la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya de Mostaganem, ainsi que le siège d'APC de Stidia et le siège de la permanence de wilaya de HIISE.

A cette occasion, il a souligné que cette visite vise à s'enquérir des préparatifs administratifs et logistiques portant sur l'organisation de l'élection présidentielle et le suivi du cadre légal, axés sur l'assainissement des listes électorales. «L'opération d'assainissement du corps électoral ne s'ef-



fectue pas à partir du vide, mais à partir de convictions, selon lesquelles la légitimité et le taux de participation sont tributaires de cet assainissement», a-t-il déclaré, affirmant que «la HIISE est ouverte à toutes les observations et propositions». «L'amélioration du processus électoral dans notre pays nécessite davantage d'efforts, de compréhension, de sérénité et peu d'ardeur», a-t-il déclaré, estimant que «ce qui a été énoncé dans la lettre, dimanche, du Président de la République à la nation concernant les opérations électorales confirme que nos recommandations formulées lors des deux derniers rendez-vous électoraux au sujet de dysfonctionnements, d'observations et de propositions alternatives ont abouti à cent pour cent».

ORAN

Hausse sensible du trafic maritime passagers en 2018



Une hausse sensible du trafic maritime «passagers» a été enregistrée en 2018 à Oran, a-t-on appris hier de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO).

Au total, 219.839 passagers ont été enregistrés en 2018 contre 196.443 en 2017, soit une hausse 12%, a précisé la cellule de communication de l'EPO. Le trafic «véhicules» (automobiles passagers) a été, quant à lui, en baisse avec 75.106 en 2018 contre 98.688 en 2017, soit un écart négatif de 24%.

S'agissant du trafic global, le bilan de l'EPO fait ressortir une légère diminution évaluée à -1%, représentant 59.630 tonnes (T) de moins entre les deux exercices considérés, à savoir 8.463.313 T en 2018 et 8.522.943 T en 2017.

Selon la même source, cette légère diminution est induite principalement par «la baisse du tonnage des vracs solides de 287.317 T (-7%) et, à un degré moindre, des vracs liquides de 5.820 T (-3%) par rapport à l'exercice précédent».

Une nouvelle dynamique est escomptée pour l'exercice en cours au port d'Oran qui a enregistré, en décembre dernier, la première opération d'exportation algérienne de «ronde à béton» à destination du port de Houston aux Etats-unis. Quelque 10.000 tonnes de ce matériau de construction issues du complexe d'acierie «Tosyali» de Béthioua (Oran) ont été transportées, tandis que deux chargements mensuels de ce même produit sont programmés.

L'engagement qualitatif de l'EPO est appelé lui aussi à connaître une nouvelle impulsion suite au récent alignement de l'entreprise à l'ultime version de la norme internationale de système de Management «ISO 9001/2015», a-t-on souligné.

LAGHOUAT :

Entrée en service de la nouvelle gare routière

La nouvelle gare routière de Laghouat, de catégorie «A», est entrée en exploitation, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Implantée au Sud de la ville de Laghouat, cette installation routière, réalisée pour un coût de 650 millions DA, offre une capacité de traitement de 1,2 millions passagers/an, a-t-on précisé. Les services de la wilaya font état, par souci de répondre aux exigences de la nouvelle carte de transport et de l'extension urbaine qu'elle connaît ces dernières années la ville de Laghouat, de la création et l'extension de certaines dessertes urbaines de Laghouat, ainsi que de la reconversion de l'ancienne gare routière pour les courtes dessertes intercommunales. La nouvelle gare routière vient s'ajouter à celle de Aflou, de catégorie «B», mise en service en 2018 pour un coût de 550 millions DA. Ces structures de transport routier demeurent nécessaires pour les besoins des grandes communes de la wilaya de Laghouat, dont Gueltat Sidi Saâd, Tadjemout et Hassi-Ramel, des régions de transit à fort trafic routier, a-t-on souligné.

APN :

Présentation et débat du projet de loi relatif aux activités nucléaires

Le projet de loi relatif aux activités nucléaires, présenté hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), vise à définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, la production et la création d'une Autorité gouvernementale qui sera chargée de cette mission.

Présenté par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, lors d'une séance plénière présidée par, Mouad Bouchareb, président de l'APN, le projet de texte a pour objectif d'assurer la protection de la santé humaine, de l'environnement contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants. Il fixe aussi «les principes de base régissant les installations nucléaires ainsi que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, la radioprotection, et l'application des garanties de non-prolifération nucléaire reprenant l'ensemble des obligations contenues dans l'accord signé avec l'AIEA».

Ledit projet de loi exige, en outre, l'obtention d'une autorisation préalable avant que toute personne morale ou physique puisse mener une activité mettant en jeu les matières nucléaires et les sources radioactives. Ces autorisations sont délivrées, exclusivement, par «l'Autorité de sûreté et de sécurité nucléaire».

L'Autorité est habilitée également à contrôler, à tout



moment et à son initiative, toutes les installations nucléaires, en sus d'aider les autorités publiques à mettre en place un système national de protection physique des produits et installations nucléaires.

Ce projet de loi est structuré en 19 chapitres enca-

drant plus de 156 articles qui prévoient notamment le choix des sites devant abriter ces installations, leurs modes de conception et les mesures à prendre pour leur mise en service.

La présente loi institue un établissement public pour la gestion des déchets radioac-

tifs, et définit les sanctions pénales liées aux infractions aux dispositions de la législation nucléaire nationale. Selon l'exposé des motifs, ce projet de loi a été promulgué en raison de «l'absence d'un texte de loi régissant les activités nucléaires en Algérie».

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, MUSTAPHA GUITOUNI : «L'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, un choix stratégique de l'Algérie»

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a affirmé, hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), que l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques était «un choix stratégique» de l'Algérie dans le but de diversifier les ressources énergétiques et garantir l'avenir des générations montantes.

Présentant le projet de loi relatif aux activités nucléaires, lors d'une plénière présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN, le ministre de l'Energie a précisé que l'énergie nucléaire constituait «l'un des choix importants» dont dispose l'Algérie en sus des énergies renouvelables, ajoutant que son exploitation était «un choix stratégique» pour le pays.

L'Algérie vise à travers la mise en place d'un cadre juridique régissant les activités nucléaires, à permettre au secteur de l'Energie d'occuper une place importante dans l'économie nationale et d'être un acteur dans le développement socio-économique du pays, a-t-il mis en avant.

«Soucieuse quant à son avenir énergétique à l'ombre de la demande accrue sur l'énergie, l'Algérie a diversifié ses ressources énergétiques afin de garantir l'avenir des générations montantes», a ajouté le ministre.

La stratégie de l'Algérie dans la matière vise essentiellement à la mise en place d'une infrastructure de recherche et de développement technologique accompagnée d'un programme de formation pour acquérir le savoir et maîtriser les applications nucléaires dans les différents domaines socio-économiques tels que la santé, l'agriculture

et les ressources en eau. Pour développer l'énergie en Algérie, un Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a été créé et a pour missions l'élaboration et mise en œuvre la politique nationale de renforcement et de développement des techniques et applications nucléaires ainsi que la création de réacteurs de recherche et de formation, à savoir les centres de Draria à Alger et de Berine à Djelfa, a indiqué M. Guitouni.

L'Algérie a signé des conventions de coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire avec plusieurs pays et organismes, particulièrement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a-t-il rappelé. La mise en œuvre du programme d'utilisation de l'énergie nucléaire exige un cadre juridique fixant les conditions des activités nucléaires et des règles de sécurité, a-t-il indiqué, ajoutant que ce cadre juridique se manifestait dans le projet de loi relatif aux activités nucléaires, un texte de 19 chapitres et comprenant plus de 156 articles.

Le projet de loi a pour objectif définir les dispositions applicables aux activités liées aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, aux techniques nucléaires, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement des répercussions de la radioactivité nucléaire, a ajouté le ministre.

Le projet de loi comprend, selon M. Guitouni, plusieurs chapitres relatifs à «la sécurité et à la protection de la radioactivité». Ces aspects couvrent toutes les étapes des activités qui utilisent les matières nucléaires et les sources de radioactivité nucléaire, en se référant

aux usages mondialement en vigueur et aux outils juridiques internationaux auxquels a adhéré l'Algérie.

En ce qui concerne le système d'autorisations figurant dans l'un des chapitres du texte de loi, le ministre a affirmé qu'elles étaient «obligatoires» pour pouvoir mener les activités liées aux matières nucléaires, lesquelles sont «délivrées, exclusivement, par l'Autorité de sûreté et de sécurité nucléaire».

S'agissant du chapitre des déchets radioactifs, le ministre a précisé qu'il définit les responsabilités des utilisateurs-générateurs et des pouvoirs publics dans ce domaine.

Il institue, en outre, rappelle le ministre, «un établissement public pour la gestion des déchets radioactifs».

Le projet de loi reprend, également, selon le ministre, dans son volet relatif aux situations d'urgences, «les meilleures pratiques mondiales quant à l'institution de plan d'urgences national, local (wilaya), interne aux installations et spécifiques au transport».

S'agissant du système d'inspection, le projet de loi a conféré à l'Autorité le pouvoir de contrôler à tout moment et à son initiative toutes les installations nucléaires et celles abritant des matières nucléaires et des sources de rayonnement ionisants.

Les inspections sont conduites par un corps d'inspecteurs créé à cet effet. Le projet de loi a été élaboré, en concertation avec les secteurs concernés, à savoir la Défense nationale, les secteurs de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Santé et des Finances.

SELON LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DE L'APN : Proposition d'amendements au projet de loi relatif aux activités nucléaires

La Commission des affaires économiques de l'Assemblée populaire nationale (APN) a proposé, hier, un nombre d'amendements au texte de projet de loi relatif aux activités nucléaires, dans l'objectif de conférer à ses articles davantage de clarté et de précision.

Présentant le rapport préliminaire, lors d'une séance plénière présidée par M. Mouad Bouchareb, président de l'Assemblée, consacrée au débat du projet de loi relatif aux activités nucléaires, la rapporteuse de ladite Commission, Hendia Merouani a fait savoir que plusieurs amendements de forme et de fond avaient été apportés à environ vingt articles (20) sur un total de 156, pour conférer davantage de clarté, de précision et de rigueur aux dispositions de ce texte, à travers le durcissement des peines, eu égard à la spécificité de l'activité nucléaire.

Lors de la lecture du rapport préliminaire, en présence du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, la proposition de la commission d'augmenter la durée minimale des peines d'emprisonnement prévue dans ce projet de loi de deux (02) ans à cinq (5) ans, a été évoquée.

La même Commission a également recommandé d'augmenter la peine maximale d'emprisonnement, de cinq (5) ans à dix (10) ans, ou de dix (10) ans à vingt (20) ans, selon la nature du crime commis, ainsi que de relever les valeurs

minimale et maximale des amendes imposées pour les différents délits commis dans le domaine nucléaire, pouvant atteindre 20 millions de Da.

La Commission a, en outre, proposé, à titre d'exemple, l'amendement à l'article 133 portant sur les peines imposées en cas de «vol de matières nucléaires ou de sources radioactives ou de dissimulation, de modification ou dispersion de matières nucléaires», à savoir: une peine d'emprisonnement allant de dix (10) ans à vingt (20) ans, à condition de relever la valeur minimale de l'amende de 2 millions de Da à 5 millions de Da, pour davantage de rigueur.

Selon l'article 138 de ce projet de loi, «est puni de 2 ans à 5 ans d'emprisonnement, quiconque sans autorisation requise, exploite une installation nucléaire, détient des matières nucléaires ou des sources radioactives, mène des activités en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire, procède à l'importation ou à l'exportation, au transit ou à la cession sous quelque forme que ce soit, de matière nucléaires ou de sources de rayonnements ionisants, procède au transport des matières nucléaires ou des sources radioactives ou rejette



des substances radioactives dans l'environnement». Après avoir souligné l'importance dudit projet de loi, notamment en ce qui concerne l'encadrement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la rapporteuse de la commission, Mahdia Merouani a mis en avant «la compétence, le haut niveau et l'expérience avérée des cadres algériens en

matière de gestion des installations nucléaires, érigeant l'Algérie, a-t-elle dit, en pays pionnier dans la conception, la réalisation et la gestion des installations nucléaires et la garantie de la sûreté et de la sécurité de ses centrales».

Ce projet de loi se veut un cadre juridique couvrant tous les aspects des utilisations paci-

ifiques de l'énergie nucléaire dont la sûreté et la sécurité, les garanties et la responsabilité juridique, a estimé Mme. Merouani. Le projet de loi, ajoute la rapporteuse, prévoit la création d'une autorité, encadrée par des ressources humaines hautement qualifiées, chargée de superviser le programme nucléaire algérien et sa mise en œuvre.

PROJET DE LOI SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE CIVILE : Pour le renforcement du développement socio-économique du pays (députés)

La majorité des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) a mis l'accent, hier à Alger, sur l'importance de définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, l'utilisation pacifique et la production de l'énergie nucléaire de manière à favoriser le développement socio-économique du pays.

La plupart des interventions ayant ponctué la séance plénière, consacrée au débat dudit projet de loi, présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN, à l'issue de la présentation du projet de loi par le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a porté sur l'impératif de se conformer aux conventions internationales encadrant les activités liées à l'énergie nucléaire civile, et les normes de sûreté et de sécurité en vigueur dans ce domaine à l'échelle internationale.

La proposition pour la première fois en Algérie, d'un texte de loi régissant les activités nucléaires pacifiques «favorisera l'ouverture sur de nouvelles sources d'énergie, et la diversification du mix énergétique national, et partant la réalisation d'un bond technologique qualitatif dans plusieurs domaines, autant de facteurs favorables au développement socio-économique du pays», ont-ils souligné.

«Ce projet de loi vient à point nommé pour combler le vide que connaît l'Algérie dans ce domaine, et encourager l'acquisition de nouvelles sources d'énergie pour renforcer le développement socio-économique, conformément aux normes internationales en vigueur», a estimé la députée Fatima Karma (RND), insistant sur l'impératif de faire de la sûreté et de la sécurité nucléaires une priorité dans le cadre de la préservation de la vie humaine et de l'environnement».

Abondant dans le même sens, le député

Bouifan Omar (RND) a affirmé que «l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire favorisera la transition énergétique de l'Algérie de l'énergie pétrolière épuisable vers une énergie plus efficace», soulignant la nécessité de «renforcer la sécurisation des installations nucléaires devant être créées et de les conformer aux normes internationales de sûreté et de sécurité».

De son côté, le député Hichem Rahim (FLN) a estimé que la sécurité nucléaire constituait désormais «un défi majeur», d'où la nécessité de mettre en place un cadre juridique pour les activités d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, ajoutant que le projet de loi «illustre l'attachement de l'Algérie à ses engagements pris dans le cadre des conventions internationales sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire».

Le recours à l'utilisation pacifique et à la production de l'énergie nucléaire constituera «un véritable catalyseur pour l'économie nationale et appuiera le processus de son développement à travers la diversification de ses sources d'énergie», a-t-il fait savoir, ajoutant que les articles de ce projet «offrent des perspectives prometteuses dans le cadre d'une vision prospective permettant à l'Algérie d'investir des domaines considérés jusqu'à présent comme l'apanage des pays développés».

Il a appelé, en outre, à «la prise en charge des déchets nucléaires pour une utilisation rationnelle de l'énergie nucléaire». Valorisant le projet de loi en termes de diversification des sources d'énergie et de développement de la recherche scientifique et technologique dans ce domaine, la députée Fatma Zohra Hayan Bouregba (FLN) a évoqué les coûts inhérents au recours à l'utilisation de l'énergie nucléaire, à travers la réalisation d'installations nucléaires, estimant que

«l'investissement dans les énergies renouvelables est profitable et moins coûteux».

Pour sa part, le député Karima Khaoula Houifi (FLN) a appelé, dans ce sens, à procéder à une évaluation des projets d'énergie nucléaire pacifique (réacteurs nucléaires) de l'Algérie, avant de s'engager dans d'autres projets, et ce afin de mieux préparer le terrain à d'autres projets plus importants et efficaces».

De son côté, le député Ismail Mimoun (MSP) s'est interrogé sur la stratégie suivie par le ministère de l'Énergie pour démanteler les réacteurs nucléaires actuels (Ain Ouessara et Draria) ayant atteint la phase finale de leur durée d'exploitation (30 ans) et se débarrasser de ces anciens réacteurs nucléaires, outre la méthode et le lieu de l'enfouissement des déchets nucléaires résultant de ces réacteurs.

Par ailleurs, le député Rabah Djedou (Front du militantisme national) a plaidé pour la formation de la ressource humaine en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, relevant, à ce propos, l'importance de «bien choisir les cadres nationaux de ce domaine et de les former à l'étranger en vue de garantir le transfert d'expertises et de technologies des pays développés en la matière». Pour rappel, le projet de loi vise à définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, la production et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, avec la création d'une autorité gouvernementale qui sera chargée de cette mission. Le texte de loi a aussi pour objectif de définir les dispositions visant à assurer la protection de la santé humaine, de l'environnement et des générations futures contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants.

Il fixe aussi «les principes de base ré-

SIVEEC: Nécessité d'évoluer le système de ventilation dans les programmes de logement

L'importance d'évoluer le système de ventilation dans les programmes de logement a été soulignée hier à Alger par les organisateurs du salon international de la ventilation, chauffage et climatisation «Siveec».

Les organisateurs de cette première édition du Siveec, qui se déroule du 4 au 7 mars au Centre International des Conférences d'Alger (CIC), ont mis l'accent sur la nécessité d'évoluer le système de ventilation dans les programmes de logement et de répondre également aux différents problèmes liés aux nouvelles exigences thermiques des bâtiments. Cet événement spécifique, considéré comme «un rendez-vous exceptionnel» des professionnels du secteur, a vu la participation de 40 exposants versés dans les différents domaines de la climatisation et de l'air conditionné en général. Il a regroupé les professionnels du secteur dans le but de répondre aux nouveaux besoins du marché algérien et de proposer toutes les nouvelles solutions en matière de ventilation, chauffage et climatisation. Le salon est dédié au marché des technologies et des solutions innovantes pour les spécialistes de l'air conditionné, de la ventilation et du chauffage, selon les organisateurs. La directrice de l'entreprise organisatrice du salon Mme Samira Lebib a indiqué à la presse que Siveec est également une occasion pour connaître les nouveautés et les dernières performances technologiques en vigueur sur le plan international. Mme Lebib a précisé que ce salon constituait également une plateforme d'échange sur les enjeux des professionnels de la climatisation, du froid, du conditionnement d'air, du chauffage, et de la ventilation.

Pour sa part, le directeur adjoint de l'entreprise organisatrice M.Aziz Chabaane, a affirmé que la ventilation est devenue indispensable dans le secteur du bâtiment ajoutant que les nouvelles technologies sont devenues omniprésentes à tous les niveaux et dans les différents projets. Il a rappelé l'importance d'évoluer le secteur de la ventilation dans les programmes d'habitats et de répondre aux différents problèmes liés aux nouvelles exigences thermiques des bâtiments. Présent à ce salon, le président de l'association nationale des plombiers algériens, M.Abdellah lagara a insisté sur l'intensification de la formation au profit des plombiers afin d'éviter d'éventuels problèmes qui peuvent engendrer des pertes humaines notamment en ce qui concerne l'installation des appareils de chauffage. Pas moins de 4.000 visiteurs sont attendus au salon Siveec pour découvrir les solutions les plus optimisées dans le domaine de la climatisation et de l'air conditionné, et pour assister également aux conférences de presse programmées.

COMMERCE Les registres du commerce classiques non reconvertis en électroniques seront sans effet après le 11 avril prochain (CNRC)

Les registres du commerce classiques non reconvertis en électroniques seront «sans effet» après le 11 avril prochain, a indiqué hier le Centre national du registre du commerce (CNRC) dans un communiqué.

«Le CNRC rappelle aux commerçants inscrits au registre du commerce, qu'ils sont tenus de procéder à la modification de leurs extraits de registre du commerce, au titre de l'intégration du code électronique (RCE)», note la même source. Pour ce faire, le CNRC a mobilisé les moyens nécessaires pour faciliter aux commerçants concernés l'opération de la modification de leurs extraits de registres de commerce qui s'effectue au niveau de ses antennes locales, implantées à travers les 48 wilayas. A ce titre, les guichets de l'ensemble des antennes locales du CNRC seront ouverts, exceptionnellement, les samedis jusqu'au délai fixé pour jeudi 11 avril 2019, selon le communiqué. «Passé ce délai, les extraits du registre du commerce non revêtus du code susvisé, deviennent caducs et sans effet», souligne le CNRC.

CONSTANTINE: La 3^e édition du Salon international du tourisme et voyage du 28 au 31 mars

La troisième édition du Salon international du tourisme et voyage (Cirta- siaha 2019) se tiendra du 28 au 31 mars, à la placette Ahmed Bey au centre-ville de Constantine avec la participation d'une soixantaine de professionnels algériens et étrangers, a indiqué hier, le directeur local du Tourisme et de l'artisanat, Noureddine Boucana.

Cette manifestation touristique organisée par le Club des opérateurs du tourisme et l'Office du tourisme de Constantine en collaboration avec la direction locale du tourisme et de l'artisanat, regroupera des professionnels versés dans les domaines de l'hôtellerie, des agences de voyage et tourisme et autres spécialistes en formation hôtelière et touristique, a précisé le même responsable au cours d'une conférence de presse consacrée à cet événement.

Cirta- siaha 2019 devra constituer une «valeur ajoutée» pour promouvoir la destination Constantine et mettre en avant ses atouts touristiques a déclaré le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de ce rendez-vous pour échanger des expériences entre professionnels du domaine. L'objectif, a ajouté le directeur local du tourisme et de l'artisanat, était de créer des «spots de communication et d'échange entre les professionnels du secteur de Constantine et d'ailleurs en vue de développer ce créneau créateur de richesse, levier de développement local et national». Placée sous le thème «Constantine: destination touristique par excellence», la troisième édition de Cirta- siaha 2019 se veut une occasion pour développer le concept du tourisme «réceptif», a souligné le même responsable, précisant que Constantine reçoit chaque semaine des



centaines de visiteurs qui viennent des différentes wilayas du pays et d'ailleurs, un «potentiel» à saisir pleinement pour promouvoir la destination Constantine.

La 3^e édition de ce Salon international sera organisée à l'intérieur d'un chapiteau équipé de 1.000m2 qui sera dressé sur l'esplanade Ahmed Bey, a fait avoir le même responsable, précisant que tous les moyens humains et matériels seront mobilisés pour permettre la réussite de ce «grand» événement.

Des rencontres dédiées au fonctionnement des agences de voyage et au pro-

cessus d'investissement dans ce secteur sont au programme de cette nouvelle édition a indiqué M. Bounafaâ, précisant que des représentants du ministère du Tourisme et de l'artisanat, et des secteurs de l'Habitat et de l'Intérieur et des collectivités locales prendront part à ces rencontres d'échange et de débat.

Une journée d'étude sur les techniques de numérisation modernes dans la gestion des hôtels et agences de voyage, sera aussi au menu de cette manifestation touristique, a encore ajouté la même source.

AGROALIMENTAIRE: Plus de 250 exposants au SIAG 2019 prévu à Oran

Plus de 250 exposants représentant 15 pays prendront part à la 7^e édition du Salon international de l'Industrie alimentaire (SIAG 2019), prévue du 27 au 30 mars au Centre des conventions d'Oran, a-t-on appris hier des organisateurs.

Organisée par l'agence de communication «Exploline global events», cette manifestation est placée sous le Patronage du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, avec la participation du ministère de l'Industrie et des Mines. Ce salon a pour objectif «de contribuer à une meilleure connaissance du

potentiel du secteur industriel agro-alimentaire national», a déclaré à l'APS son organisateur, M. Mahmoud El Hanni, précisant que l'édition sera placée sous le thème de la promotion du produit local, avec un cap sur les moyens d'exporter ce produit.

Une quinzaine de pays participeront à cette édition, dont la France, l'Espagne, le Brésil, la Turquie, la Corée, entre autres, avec comme ambition d'encourager l'exportation des produits locaux vers l'Afrique, ajoute-t-on de même source. Parallèlement au secteur de l'industrie agroalimentaire, le SIAG

accueillera deux autres événements : la première édition du salon packaging et process et Logistique «PackExpo 2019» ainsi que le forum national de la filière lait «Alben».

Dans un contexte d'évolution de la demande, les progrès dans la technologie de production, de transport et de communication, le salon «Pack Expo 2019» sera une occasion d'exposer, entre autres, les derniers développements des équipements d'emballages, la conversion de machines, de matériaux et des emballages. Quant au Forum interprofessionnel du lait et produits laitiers «Alban

2019», il sera une occasion pour les acteurs économiques d'échanger et de proposer des solutions adaptées aux différentes préoccupations de cette filière, a fait savoir M. El Hanni.

Le SIAG permettra aussi, la création d'un espace de rencontres permettant aux entreprises nationales et étrangères d'échanger leurs expériences et de développer des relations d'affaires mutuellement bénéfiques, note-t-on.

Les organisateurs tablent sur plus de 3.500 visiteurs professionnels et 25.000 visiteurs du grand public durant les quatre jours du salon.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES: Le Système d'information intégré permettra d'asseoir une stratégie globale pour le secteur

Le Système d'information intégré (SII) de gestion des ressources humaines permettra d'asseoir une stratégie globale pour le secteur des collectivités locales et de satisfaire les besoins des gestionnaires des ressources humaines, selon le régime actuel de la fonction publique et les statuts particuliers, a indiqué, hier à Ouargla, un sous directeur au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICALAT). Ce système permettra d'asseoir la stratégie de l'administration centrale avec une nouvelle approche de simplification et d'amélioration du travail administratif, en prévision de l'E-administration, a affirmé M. Walid Hallassi, en ouverture de journées de formation et d'un atelier de travail pour l'élaboration d'une étude préliminaire de la deuxième version de ce système. «Servant d'interface entre la gestion des ressources

humaines et les technologies d'information et de communication, le SII aidera l'employeur à gérer les ressources humaines à partir de programmes intégrés», a-t-il expliqué.

Selon le même responsable, le système en question servira de plateforme permanente associant les différents organismes employeurs, notamment les communes, les wilayas et l'administration centrale, en plus de sa connexion ultérieure aux services de contrôle financier et de la fonction publique. Pour ce faire, a-t-il dit, il sera procédé à l'élaboration d'une feuille de route de ce système, selon une stratégie à mettre en œuvre progressivement, selon les priorités fondamentales établies par l'étude préliminaire et l'approche globale du projet. Le système sera développé et enrichi de manière graduelle pour cibler l'ensemble des fonctions de gestion des

ressources humaines jusqu'aux prestations numérisées à travers le réseau Internet, qui seront dès lors exploitables au niveau de plusieurs wilayas du pays, a ajouté M.Hallassi. Le projet s'insère dans le cadre des efforts menés pour poursuivre le processus de modernisation adopté par le MICALAT et concernant la mise en place d'applications contribuant à l'amélioration des prestations au service du citoyen, a-t-il poursuivi. Ces journées et atelier de formation, regroupant jusqu'au 10 mars en cours les représentants de 12 wilayas, supervisés par des cadres du LICLAT, s'articulent sur les volets liés à la gestion et les techniques de ce système d'information intégré, et au passage à la deuxième phase de mise en œuvre du système d'information de gestion des ressources humaines, ont indiqué les organisateurs.

36^E SESSION DU CMAI: Le renforcement de l'action sécuritaire arabe commune mis en relief

Les ministres arabes de l'Intérieur ont réitéré, lors de la 36^{ème} session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), à Tunis, leur volonté de poursuivre les efforts pour le renforcement et le développement de l'action sécuritaire arabe commune.

Les ministres de l'Intérieur et les représentants d'organisations arabes et internationales, ayant pris part dimanche et lundi à cette session tenue au siège du secrétariat général du Conseil, ont débattu de la protection conjointe des frontières, les menaces sécuritaires auxquelles fait face la région arabe, la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, la drogue, la migration et le crime organisé.

Ils ont souligné le souci de poursuivre les efforts pour le renforcement et le développement de l'action sécuritaire arabe commune en continuant à accomplir des réalisations afin d'assurer la sécurité et la stabilité pour les peuples arabes.

La rencontre a vu la participation du ministre de la Justice, Gardé des Sceaux, Tayeb Louh qui a mis l'accent sur «l'impératif de renforcer le contrôle des passages frontaliers, sécuriser les passeports et intensifier la coopération et la coordination entre les services spécialisés».

M. Louh a mis en garde - dans son allocution au nom du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui - contre «l'utilisation dangereuse des nouvelles techniques, à leur tête le réseau Internet par les groupes terroristes comme moyen de propagation de leurs idées extrémistes», mettant l'accent sur «l'impératif de poursuivre les efforts afin de contre-carrier toute menace cybernétique et chercher le meilleur moyen pour endiguer ce phénomène».

Pour sa part, le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Bin Koumen, a mis l'accent sur «le succès réalisé contre l'infiltration des terroristes dans les pays», insistant sur les moyens à mettre en œuvre pour le traitement et l'habi-



litation des personnes arrêtées, après la défaite des organisations terroristes dans certaines régions. M. Bin Koumen a appelé les pays membres du CMAI, «à poursuivre l'alimentation de la base de données spécifique aux terroristes par toutes les informations en leur possession».

De son côté, le ministre tunisien de l'Intérieur, Hichem Fourati, a souligné les grands défis sécuritaires dans la région, en premier lieu, le terrorisme, le crime organisé, les crimes électroniques, la migration clandestine et le trafic d'êtres humains. Lors de la session, le Conseil a adopté «le 9^e plan de conjonction de la stratégie arabe de lutte contre le trafic de drogue et de psychotrope, le 8^e plan de conjonction de la stratégie arabe de lutte contre le terrorisme et le 5^e plan de conjonction de la stratégie arabe de la protection civile».

Le Conseil a adopté, en outre, les recommandations issues des conférences et des réunions organisées par le Secrétariat général du Conseil en 2018 et les résultats des réunions com-

munes tenues la même année. Lors des travaux, l'Algérie a remis la présidence de la 36^e session du CMAI au Royaume d'Arabie saoudite, et le Conseil a décidé de décerner la médaille de premier rang de l'Emir Nayef au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, en guise de reconnaissance de «ses efforts valeureux» dans le renforcement du processus sécuritaire arabe commun.

A l'issue de cette 36^{ème} session, une réunion conjointe des conseils des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice, lundi, avec la participation du secrétaire général du CMAI et de l'Université arabe «Naïf» des sciences de la sécurité.

La réunion devait être sanctionnée de la signature d'un certain nombre de conventions et de protocoles, examinera la mise en œuvre des conventions sécuritaires et judiciaires arabes, ainsi que les stratégies, conventions, et décisions relatives à la lutte contre le terrorisme, issus des institutions de l'action arabe commune.

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INTÉRIEUR : Appel à redoubler d'efforts face à la menace terroriste

Les ministres arabes de l'Intérieur ont appelé, à l'issue de la conférence annuelle de leur 36^e Conseil qui s'est tenue à Tunis, à redoubler d'efforts face à la menace terroriste et ont adopté une feuille de route portant sur une huitième phase pour la stratégie arabe de lutte contre ce phénomène. Selon la déclaration finale du Conseil, les ministres arabes ont également adopté, au cours de cette session de deux jours, un plan pour une neuvième phase de la stratégie arabe de lutte contre l'usage illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi qu'un plan pour la cinquième phase de la stratégie de défense civile arabe (protection civile).

Ils ont également approuvé les recommandations des conférences et réunions organisées par le Secrétariat général du conseil au cours de l'année 2018 et les résultats des réunions conjointes tenues la même année.

Les ministres arabes de l'Intérieur ont appelé, à l'occasion, les Etats membres à fournir le soutien nécessaire à la police de la République des Comores et au ministère de l'Intérieur de la République du Yémen pour les aider à mener à bien les tâches qui leur ont été confiées.

Les travaux de la 36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur ont été lancés dimanche à Tunis avec la participation de délégations arabes de haut niveau en matière de sécurité, ainsi que de représentants de la Ligue des Etats arabes, de l'Union du Maghreb arabe, du Conseil de coopération du Golfe et d'Interpol.

Des représentants de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), de l'Organisation internationale de la protection civile, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime outre le projet CT Mena (contre le terrorisme dans la région du Moyen-Orient et Afrique du nord) ont pris part aux travaux de cette conférence. L'Algérie a été représentée à cette session par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh qui a participé également au nom du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

ASSOCIATION FRANCO-ALGÉRIENNE ECHIFA : Réalisation de 35 interventions chirurgicales compliquées à Constantine

Trente-cinq (35) interventions chirurgicales compliquées ont été effectuées la semaine dernière dans deux (2) établissements de santé de la wilaya de Constantine, à l'initiative de l'association franco-algérienne Echifa, a indiqué hier, à l'APS le directeur local de la santé et de la population (DSP), Laid Benkhedim. Réalisée dans le cadre d'une coopération algéro-française dans le domaine de la santé, cette action lancée du 23 au 28 février dernier a permis à plusieurs patients de bénéficier d'interventions chirurgicales compliquées dans différentes spécialités, dont la chirurgie orthopédique et pédiatrique, selon le même responsable. Ces interventions chirurgicales, effectuées par une équipe pluridisciplinaire de l'association Echifa, composée essentiellement d'une dizaine de médecins algériens résidant en France, ont touché d'autres spécialités médicales concernent également les spécialités de la gastro-entérologie, la génécologie-obstétrique, a-t-il souligné. Aussi, six (6) opérations parmi ce nombre global ont concerné des enfants hospitalisés à l'hôpital pédiatrique d'El Mansourah, réalisées par deux (2) praticiens spécialistes en chirurgie infantile, tandis que le reste a été effectué au centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis, sis au chef-lieu de wilaya, ajoute la même source. La concrétisation sur le terrain de ces coopérations permet aux staffs médical et paramédical des structures de la santé à Constantine «d'être au diapason des innovations et avancées technologiques liées au domaine de la chirurgie» a relevé le DSP.

Aussi, quinze (15) séances de travail, liées aux nouvelles technologies médicales ont été organisées dans le cadre de cette initiative qui vise en outre, la formation continue des médecins algériens, tout en leur permettant de se familiariser avec les nouvelles techniques dans la chirurgie et d'échanger les expériences entre praticiens. A signaler que cette opération est inscrite dans le cadre des orientations du ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, portant échange des connaissances médicales entre praticiens algériens et leurs homologues étrangers dans diverses spécialités.

APS

DROIT HUMAINITAIRE: Concours de plaidoiries au profit d'étudiants algériens

La délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a organisé, hier, à Alger, la 2^{ème} édition du Concours national de plaidoirie en droit international humanitaire (DIH) qui a opposé 4 groupes d'étudiants en droit issus d'universités algériennes en vue de sélectionner une équipe lauréate pour prendre part au concours régional prévu en Egypte, fin mars.

Organisé en collaboration avec la Commission nationale du droit humanitaire international (CNDIH), la 2^{ème} édition du concours a réuni 16 étudiants des facultés de droit et sciences juridiques des universités d'Alger, de Constantine, de Tizi Ouzou et de Béjaia.

Le concours encadré par un comité de jury (enseignants et magistrats) avait pour thème: «La plaidoirie du droit humanitaire international pendant des conflits armés».

«Cet événement est l'occasion de faire sortir le droit de la partie théorique, afin que les étudiants assimilent mieux son application pratique dans les contextes de

conflit armé et approfondir leurs connaissances dans ce domaine», a indiqué le chef-adjoint de la délégation du CICR en Algérie, Philippe Beuchat, lors de la cérémonie d'ouverture du concours, en présence des représentants des ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, ainsi que du Croissant-Rouge algérien (CRA).

A travers des plaidoiries fictives, les étudiants doivent démontrer avoir compris l'esprit des règles du droit humanitaire international, distinguer les victimes, les parties en conflit et le rôle de chacun pour assurer l'application des dispositions du droit humanitaire international, a souligné M. Beuchat. Le responsable humanitaire a, à la même occasion, rappelé l'adhésion de l'Algérie aux conventions de Genève de 1949 ainsi qu'aux traités internationaux en matière de protection de l'enfance, des membres d'organisations humanitaires, des blessés et de prisonniers de guerre.

Expliquant que le droit international humanitaire est un ensemble de règles

qui visent à limiter les conséquences des conflits armés sur les populations civiles, à travers notamment des restrictions sur les moyens et méthodes de guerre, M. Beuchat a ajouté que l'équipe lauréate de l'épreuve de présélection représentera l'Algérie pour le concours régional prévu au Caire à la fin du mois de mars. «J'espère cette fois-ci que l'équipe algérienne passera avec succès l'épreuve régionale qui aura lieu au Caire.

L'Algérie recèle des compétences dans le domaine du droit et pourra disposer de futurs avocats du droit humanitaire international», a souhaité M. Beuchat, mettant en exergue l'importance, pour le CICR, de «travailler avec les universités algériennes sur les questions du respect du droit humanitaire international».

Faisant le constat à l'échelle mondiale, le chef-adjoint du CICR a relevé des améliorations dans le respect du droit humanitaire international, soutenant que «des règles émises par les instances internationales quant aux droits des civils en cas

de conflits sont largement reprises dans les manuels de formation militaire et qu'aucun Etat ne les conteste aujourd'hui».

«Depuis l'entrée en vigueur du Traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel septembre 1997, le nombre de personnes mutilées par des mines a baissé de plusieurs milliers par an, alors que plus de 50 millions de mines antipersonnel ont été détruites», a-t-il fait savoir, avant de souligner le rôle du droit humanitaire comme «seul moyen de protection des populations civiles», pendant les conflits armés.

Assurant que le CICR continuera les sessions de formation et de promotion des droits de l'Homme, M.

Beuchat a relevé, toutefois, que les menaces à la vie des civils ont pris, ces derniers temps, des proportions alarmantes», notamment à travers l'usage de nouveaux procédés, dont les drones militaires, les attaques de cybercriminalité et d'autres armes de destruction massives, causant, a-t-il signalé, des souffrances plus atroces aux populations.

BOUIRA: Distribution de 36 bus de transport scolaire au profit des écoles des communes enclavées



Trente-six (36) bus de transport scolaire ont été distribués dimanche au profit de plusieurs communes enclavées de la wilaya de Bouira, a indiqué à l'APS le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel.

Initiée par la caisse nationale de solidarité et des collectivités locales, «cette opération a porté dans sa première tranche sur la distribution de 36 bus de transport scolaire au profit des élèves des communes enclavées de la wilaya», a expliqué le même responsable.

Ces 36 bus sont destinés notamment aux élèves des communes de Ridane, Mamoura, Mokrani, Souk Lakhmis, M'Chedallah, Ahnif, Ain Bessam, Guerrouma et Bouderbala, ainsi que pour d'autres communes.

«Le reste des municipalités vont en bénéficier prochainement dans le cadre d'une autre tranche», a-t-il dit.

Le transport scolaire constitue un véritable casse-tête pour les élèves dans certaines communes de la wilaya, à l'image d'El-Adjiba, Ahnif, Saharidj, où les écoliers trouvent du mal à regagner leurs écoles notamment en période d'hiver.

Avec cette opération, le problème ne se posera plus au niveau de ces communes bénéficiaires.

ORAN : Récupération de 1.563 tonnes de déchets en 2018

Pas moins de 1.563 tonnes de déchets, dont du carton, du plastique, du verre et de l'aluminium, ont été récupérés l'année dernière dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris de la directrice de wilaya de l'environnement.

La quantité de déchets récupérés en 2017 était de 513 tonnes pour augmenter à 1.563 tonnes en 2018 à la faveur des efforts des entreprises de gestion des centres d'enfouissement technique des déchets et des communes, a fait savoir Dahou Samira.

A titre d'exemple, le taux de récupération du carton a passé de 140 t en 2017 à 554 t en 2018, ce qui traduit les efforts déployés pour atteindre une gestion maîtrisée dans la récupération des déchets, a indiqué Mme Dahou, soulignant que la wilaya d'Oran dispose de 13 entreprises opérant dans le domaine de recyclage et de récupération de déchets et que ce qui a été récupéré actuellement ne représente que 7 % de la quantité globale des déchets.

La quantité de déchets relevée quotidiennement dans la wilaya dépasse 2.000 tonnes.

La même responsable a appelé à investir dans le recyclage des déchets de toutes sortes ce qui aura un impact important sur l'économie nationale, signalant que plus de 530.000 tonnes de déchets sont relevées par an dans la wilaya d'Oran par an, soit une moyenne de 1 kg par citoyen par jour. Cette quantité est appelée à la hausse à 930.000 t par an à l'horizon 2035.

Pour rappel, la wilaya d'Oran dispose de trois CET, à savoir celui implanté à Hassi Boumif qui traite 1.200 tonnes de déchets par jour et ceux à El Ancor et à Arzew (100 et 150 tonnes respectivement).

BORDJ BOU-ARRERIDJ: Près de 400 hectares de poches forestières attribués aux jeunes investisseurs prochainement

Près de 400 hectares de poches forestières dans les zones montagneuses de la wilaya de Bordj Bou Arreridj seront «prochainement» attribués aux jeunes investisseurs versés dans le domaine agricole, a-t-on appris de la direction de la conservation des forêts.

Cette surface forestière qui constitue une première phase d'un programme d'attribution de terrain aux jeunes investisseurs, est située dans la commune de Harazza, à l'Ouest du chef lieu de wilaya, a précisé la même source.

L'opération est inscrite dans le cadre de l'application des directives du ministère de l'Agriculture du développement rural et de la pêche, portant l'exploitation de surfaces forestières relevant des domaines de l'Etat. La même direction a également relevé que cette superficie forestière sera répartie sur près de 200 jeunes à raison de deux (2) hectares pour chaque investisseur disposé à travailler dans le domaine agricole, notamment dans l'arboriculture. Un travail conjugué entre la direction des forêts et celle de l'emploi est actuellement «en cours» pour recenser les jeunes chômeurs désireux de travailler la terre à travers toutes les communes situées à proximité des zones forestières, et ce, en vue de distribuer, dans une deuxième



étape, près de 4.000 autres hectares de poches forestières à vocation agricole.

Au lancement dernièrement de la caravane de l'emploi qui devra silloner les communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le chef de l'exécutif local, Bekouche Benamor, a appelé les

jeunes à se rapprocher des centres de formation professionnelle, et à opter pour des formations devant consolider leurs connaissances dans le domaine agricole et mettre toutes les chances de leurs côtés pour réussir leurs projets.

VILLES: 6 projets d'aménagement de la façade maritime de la ville de Mostaganem pour 1,2 milliard DA

Les travaux de concrétisation de six projets d'aménagement de la façade maritime de la ville de Mostaganem, dotés d'une enveloppe de 1,2 milliard DA, sont en cours à Djebel Diss à Sablettes, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Ces projets, financés à la faveur des programmes sectoriels, la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, portent sur l'aménagement, l'extension des routes côtières menant vers les plages des sablettes, la crique, Sidi Medjdoub, Matraba et Sonacter et sur la création d'espaces et de pistes de loisirs à proximité de la façade maritime, a-t-on indiqué.

Dans ce cadre, une piste a été créée en zone rocheuse à proximité du port de la pêche et de plai-

sance de Salamandre, en face du port commercial, pour une enveloppe de 600 millions DA et ce, après achèvement de travaux de protection du littoral et le relogement de plus de 20 familles résidant dans cette zone, a-t-on fait savoir. Il est prévu au mois de mai prochain la réception du dédoublement de la voie reliant Salamandre et Sablettes, après les opérations d'extension et réaménagement de cet axe qui enregistre une densité de la circulation lors de la saison estivale, surtout qu'il relie la zone d'expansion touristique de Sablettes et la façade maritime «Ahmed Benbella», a-t-on ajouté.

Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 50 % pour une enveloppe financière de 282 millions DA, contribuera à donner une flui-

dité à la circulation routière à travers la corniche ouest de la ville de Mostaganem, à promouvoir la corniche comme destination touristique et à valoriser le littoral-est de la ville de Mostaganem, surtout entre Kharouba et Djebel Diss, où un projet a été lancé cette année pour la réalisation de cinq espaces de détente surplombant la mer pour un coût global de 75,5 millions DA, espaces qui s'ajoutent à cinq aires similaires, entrées en service l'année dernière, sur le chemin Salamandre-Sablettes, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La zone de Sidi Medjdoub a enregistré des actions visant la protection de la plage (74 million DA), la réalisation (76 millions DA) et l'extension et la réhabilitation du boule-

vard Sidi Medjdoub dans son premier tronçon pour une enveloppe de 100 millions DA.

En outre, cette plage, située à l'est de la ville de Mostaganem, sera dotée d'espaces de détente réservés aux familles, d'aires de jeux pour enfants et d'un parking pour plus de 250 véhicules pour une enveloppe de 35 millions DA.

Le wali, Mohamed Abdennour Rabhi a donné des instructions aux entreprises chargées de la réalisation pour accélérer le rythme des travaux en vue de la réception de plusieurs espaces avant le mois de ramadhan prochain, en plus de respecter la qualité dans la réalisation des projets, d'améliorer l'aspect esthétique de la ville de Mostaganem qui a accueilli l'année dernière plus de 11 millions d'estivants.

BATNA: 7 séminaires régionaux pour développer les statistiques agricoles nationales

Sept (7) séminaires régionaux sont programmés pour débattre des modalités de développement des statistiques agricoles nationales, a indiqué dimanche à Batna le directeur des statistiques agricoles et systèmes informatiques au ministère de l'Agriculture, de Développement Rural et de la Pêche, Mohamed Tifouri.

Cette série de rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère visant le développement de la statistique agricole dans toutes les

filiales, a indiqué à l'APS le responsable en marge de l'ouverture du second séminaire régional sur les statistiques agricoles à l'Ecole nationale des forêts. «Des statistiques précises et fiables sont nécessaires pour le secteur agricole qui participe à 12,3 % au produit intérieur brut et pour cerner toutes les données sur la production agricole nationale et répondre aux défis futurs», selon la même source.

La rencontre de Batna vient après une rencontre similaire tenue la semaine passée à Alger et sera suivie

les 7 et 8 avril par une autre prévue à Médéa.

50 participants de sept wilayas (Batna, Khenchela, Constantine, M'sila, Oum El Bouaghi, Souk Ahras et Tébessa) participent dimanche et lundi au séminaire de Batna qui comprend des conférences théoriques et des ateliers, a indiqué le directeur de l'école des forêts Othmane Briki, précisant que les travaux de la rencontre déboucheront sur l'adoption de recommandations.

ORAN: 3 condamnations à 8 ans de prison pour trafic de près de 1.000 comprimés d'ecstasy

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a condamné, dimanche, trois prévenus à 8 ans de prison ferme pour trafic d'une quantité de près de 1.000 comprimés psychotropes de type «ecstasy».

La représentante du ministère public a requis une peine de 20 ans de réclusion à l'encontre des trois prévenus jugés pour transport et détention de quelque 950 comprimés d'ecstasy.

Selon l'acte d'accusation, les faits relatifs à cette affaire remontent au mois de septembre 2016, lorsque F.H et R.S, tous deux originaires de la wilaya d'Alger, ont été interpellés lors d'un barrage des douanes à la sortie de la ville de Maghnia, wilaya de Tlemcen.

La fouille méticuleuse du véhicule a permis aux douaniers de découvrir une cache dans le tableau de bord où étaient dissimulés 950 comprimés d'ecstasy.

Pris en flagrant délit, les deux suspects ont fait des aveux désignant un troisième individu, un nommé Brahim, comme étant le fournisseur de la «marchandise» moyennant une somme de 620 DA le comprimé.

Lors de l'enquête, les deux hommes ont donné la description du fournisseur et l'analyse des appels téléphoniques échangés avec ce dernier a permis aux enquêteurs de déterminer la position du téléphone de l'homme en question à haï Boudaoud (Maghnia).

Les deux premiers suspects



avaient identifié le fournisseur parmi une série de photos de trafiquants notoires de la zone en question, qui leur ont été soumises par les enquêteurs. Durant toute l'inspection, F. Hichem et R.S ont maintenu leurs déclarations.

Cependant, lors de la confrontation avec le présumé fournisseur, ils ont indiqué qu'il ne s'agissait pas du suspect qui leur avait vendu les psychotropes revenant, en partie, sur leurs premières déclarations. Mais les trois hommes ont été inculpés pour transport de drogue et détention en vue de commercia-

lisation en bande organisée.

Dimanche, à la barre des accusés, F.H et R.S ont maintenu leurs aveux tout en continuant à soutenir ne pas reconnaître le troisième suspect, même s'ils l'avaient identifié une première fois.

Quant au troisième suspect, celui-ci a déclaré ne pas connaître les deux accusés et qu'il n'avait rien à voir avec cette affaire.

Les avocats des deux suspects ont plaidé les circonstances atténuantes, alors que celui du troisième a demandé l'acquiescement pur et simple de son mandat.

OUARGLA: 4 ans de prison pour des faussaires de monnaie nationale



Une peine de quatre (4) ans de prison ferme a été prononcée dimanche par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla à l'encontre de B.A (29 ans), B.M (31 ans) et A.B (24 ans), pour falsification de monnaie ayant cours légal.

Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, au mois de février 2018, lorsque le nommé B.A a tenté d'écouler un faux billet de 2.000 DA au niveau d'un local commercial dans la commune d'Ain-Beida (Ouargla), avant que le commerçant ne décèle le faux billet et alerte les services de sécurité qui ont aussitôt appréhendé le mis en cause.

Les investigations ont permis d'identifier ses acolytes, en l'occurrence A.B et B.M, qui avaient loué une habitation dans la même commune et servant de lieu de falsification des billets de banque.

La perquisition du domicile a donné lieu à la saisie d'équipements et produits utilisés dans la reproduction de billets, en plus d'une somme en phase de falsification de 90.000 DA.

Le représentant du ministère public avait requis une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA pour chacun des mis en cause, au regard de la gravité des faits qui leur étaient reprochés et portant atteinte à l'économie nationale.

GHARDAÏA: Un mort et quatre blessés dans un accident de la route au sud d'El Menea



Une personne est décédée et quatre autres ont été blessées, d'une même famille, dans un accident de la circulation survenu lundi au sud de Ghardaïa, a-t-on appris de la protection civile (PC).

L'accident s'est produit sur le tronçon de la route nationale RN-1, à 65 km au sud de la ville d'El Menea lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision frontale avec un camion semi-remorque, causant la mort sur le coup d'une octogénaire et des blessures à quatre autres personnes (entre 1 an et 60 ans), a précisé la même source.

Les blessés et la victime décédée ont été évacués respectivement aux urgences et la Morgue de l'hôpital Mohamed Chaabani d'El Menea structure de santé la plus proche du lieu de l'accident.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

APS

CONTRÔLE: Refoulement de 49 tonnes de «chip's» pour double étiquetage au port de Ghazaouet

Une cargaison de 49 tonnes de «chip's» en provenance de Belgique a été refoulée dernièrement par les services de contrôle aux frontières au niveau du port de Ghazaouet pour double étiquetage, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction régionale du commerce d'Oran.

Cette cargaison d'une valeur de 44 millions DA a été refusée d'admission pour double étiquetage portant mention de deux raisons sociales différentes, a indiqué le chef de service chargé du contrôle et suivi des activités

commerciales à la Direction régionale du commerce d'Oran, Fouad Helaili. Les services de contrôle aux frontières ont procédé, le 20 février dernier, au refoulement au port de Ghazaouet d'une cargaison de 71 tonnes de céréales alimentaires conditionnées dans des sacs de 25 et de 50 kilos en provenance du Liban, a ajouté la même source.

Cette cargaison, d'une valeur de 7,8 millions DA, a été refusée d'admission pour défaut d'étiquetage en langue arabe, a-t-on expliqué de même source. Au

port de Mostaganem, les services de contrôle aux frontières relevant de la Direction régionale du commerce d'Oran ont procédé également, durant le mois de février dernier, au refoulement 10 tonnes de chaussures de sports en provenance de Chine d'une valeur de 3, 2 millions DA pour défaut d'étiquetage, a-t-on indiqué. Au port sec d'Es-Sénia (Oran), une cargaison de 57 tonnes de produits de quincaillerie, dont 7 tonnes de gants de protection de type industriel d'une valeur de 10 millions DA

en provenance de Chine, a été refusée d'admission mi-février passé par les services de contrôle compétents, de même qu'un lot de 3 tonnes chargé de robinets pour radiateurs, d'une valeur de 1,7 million DA, ainsi qu'une cargaison de perceuses d'une valeur de 16, 5 millions DA, le tout, pour non conformité à l'étiquetage en langue nationale. La direction régionale du commerce d'Oran, regroupe les wilayas d'Oran, de Mostaganem, de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et d'Aïn Témouchent.

ALGER: Explosion d'une conduite de gaz à Dergana

Une explosion d'une conduite de gaz s'est produite, hier matin à Dergana (Est d'Alger), sans causer de pertes humaines, a-t-on appris d'une source à la protection civile.

Dans une déclaration à l'APS, le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information à la Protection civile de la wilaya d'Alger a précisé que l'explosion a eu lieu au niveau de la Cité diplomatique à Dergana vers 6h10 et a enclenché un important incendie, soulignant

qu'aucune perte, humaine ni matérielle, n'est à déplorer.

Les agents de la Protection civile sont intervenus rapidement pour circonscrire l'incendie, a expliqué la même source, relevant que 12 camions anti-incendie et 3 ambulances avaient été mobilisés pour les besoins de cette opération.

Par ailleurs, les services de la Sonalgaz ont pris toutes les mesures nécessaires pour éviter d'autres dégâts.



Etats-Unis: Le nouveau bilan des tornades s'élève à 22 morts

Au moins 22 personnes ont été tuées dimanche par une tornade en Alabama, dans le sud-est des Etats-Unis, selon le shérif local cité par les médias américains. «Nous en sommes à 22 maintenant.

Malheureusement, je pense que ce nombre va encore augmenter», a déclaré le shérif du comté de Lee, Jay Jones, cité par la chaîne locale WRAL-TV qui fait partie du réseau NBC, revoyant à la hausse le précédent bilan qui faisait état de 14 morts. Plusieurs personnes sont par ailleurs portées disparues et d'autres ont été hospitalisées, certaines avec des blessures très graves», a ajouté le shérif, qui s'exprimait dans une vidéo publiée sur la page Facebook d'une chaîne de télévision locale du réseau CBS. Selon lui, la tornade a parcouru plusieurs kilomètres et provoqué des destructions «catastrophiques» sur un rayon de 400 mètres tout le long de sa trajectoire. Le shérif n'a évoqué qu'une seule tornade, mais selon certains médias américains plusieurs autres ont frappé le comté de Lee au même moment.

KENYA: L'incendie du mont Kenya maîtrisé après avoir tué plusieurs animaux sauvages

L'incendie qui s'est déclaré depuis samedi 25 février au Mont Kenya a été maîtrisé dimanche après avoir ravagé plus de 120.000 hectares de végétations et tué plusieurs animaux sauvages, a annoncé lundi le service des forêts du Kenya (Kenya Wildlife Service, KWS). «Les feux sur le mont Kenya sont éteints mais on retient le souffle tout en espérant le meilleur», a déclaré le Kenya Wildlife Service, en précisant qu'il ne pouvait déclarer l'incendie complètement éteint qu'après deux jours, «conformément au protocole de lutte contre les incendies», en particulier si la zone contenait des bûches en combustion lente. Quelque 555 éléments entre pompiers, militaires des Forces de Défense du Kenya (FDK) et agents du KWS étaient mobilisés pour lutter contre ce gigantesque incendie qui a fait rage et qui se propageait vite à cause de la hausse des températures et la force des vents.

BURUNDI: 4 personnes tuées par un policier en état d'ivresse

Un policier en état d'ivresse a ouvert le feu samedi soir avec une «kalachnikov» dans un bar de Gatumba, à 15 km à l'est de Bujumbura, faisant quatre morts et quatre blessés, a annoncé dimanche la police.

Samedi «vers 22H00 à Gatumba, (le policier) Nizigiyimana Léopold a tiré et tué son collègue Magenge Léopold et trois civils dans le bar Kumbingo alors qu'il était ivre», a annoncé à la presse le porte-parole du ministère de la Sécurité publique, Pierre Nkurikiye, qui a également fait état de quatre blessés.

«Le tireur, arrêté, sera jugé en flagrance pour ces bavures ayant entraîné mort d'hommes», a-t-il ajouté.

Le policier est allé chercher une Kalachnikov à la suite d'une bagarre générale et a ouvert le feu à l'aveugle, selon un témoin cité par l'AFP et qui en a réchappé par miracle. Cette tuerie est survenue au lendemain d'une note du nouvel inspecteur général de la police, Merchiade Rucekequi, qui interdit aux policiers de se promener avec des grenades ou d'aller au bar «en tenue de service et en armes».

KENYA: 4 touristes américains et leur pilote décèdent dans un accident d'hélicoptère

Quatre touristes américains et un pilote kényan sont morts dimanche soir dans l'accident de leur hélicoptère sur une île du lac Turkana, dans le nord-ouest du pays, a annoncé lundi la police.

«Hier soir vers 20H00 (17H00 GMT) un hélicoptère s'est écrasé dans le parc national de Central Island, au Lac Turkana, tuant ses cinq occupants.

Les personnels de sécurité dépêchés sur les lieux de l'accident ont confirmé qu'il s'agissait de quatre Américains et d'un pilote kényan», a indiqué la police dans son communiqué. Les causes de l'accident n'ont pas encore été établies et les identités des victimes seront divulguées lorsque leurs proches auront été informés, précise le communiqué.

Plus grand lac désertique au monde et considéré comme un des berceaux de l'Humanité, le lac Turkana a été placé en juin 2018 par l'Unesco sur la liste du patrimoine en péril, car menacé par un barrage hydroélectrique et des projets d'irrigation éthiopiens.

Sur nommé la «mer de Jade» pour ses célèbres reflets, le lac Turkana



s'étire du nord au sud sur 249 km de long en suivant la vallée du Grand Rift africain, et mesure 44 km à sa largeur maximale.

Le territoire classé au patrimoine mondial de l'Unesco, depuis 1997,

correspond aux trois parcs nationaux du lac, à savoir les îles Central Island (500 hectares) et South Island (3.900 hectares), ainsi que le parc de Sibilo (157.085 hectares), situé sur la rive nord-est.

CHINE: Le réchauffement climatique mondial n'a pas augmenté la période de croissance des plantes depuis 2000

Des chercheurs chinois ont constaté que la période de croissance des plantes n'a pas augmenté avec le réchauffement climatique mondial depuis 2000.

Des chercheurs du Jardin botanique de Chine méridionale de l'Académie des sciences de Chine ont utilisé plus d'un million de données sur la croissance des feuilles de quatre espèces d'arbres d'Europe et ont étudié la sensibilité à la température pour la

croissance des feuilles au printemps et la sénescence des feuilles en automne, entre 1951 et 2013.

La durée de la période de croissance correspond à la fois au début de la saison, lorsque les feuilles se déploient au printemps et à la fin de la saison, lorsque la sénescence des feuilles se produit en automne.

Les résultats indiquent que depuis 2000, la durée de la période de croissance n'a plus augmenté en rai-

son du recul de la sensibilité à la température, lors du déploiement des feuilles.

Selon l'étude publiée dans la revue Global Change Biology, la période de sénescence du feuillage a été corrélée de manière positive de 1951 à 1980 à la période de déploiement des feuilles.

Toutefois, la corrélation n'était pas plus significative entre 1981 et 2013.

La phénologie végétale,

le calendrier des événements biologiques périodiques lié aux fluctuations climatiques, a des impacts critiques sur divers aspects des fonctions de l'écosystème, tels que le carbone, l'eau et le cycle nutritif.

Par conséquent, le suivi du calendrier des processus phénologiques est important pour la compréhension des impacts du réchauffement climatique mondial sur les écosystèmes terrestres.

Chine: Vers une loi sur la protection des informations personnelles

La Chine envisage d'élaborer une loi sur la protection des informations personnelles dans le but de lutter contre la collecte inappropriée, l'exploitation et la fuite des informations personnelles des citoyens, a déclaré lundi un porte-parole de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon le porte-parole de la deuxième session de l'APN, Zhang Yesui, cité par l'agence Chine Nouvelle, le Comité permanent de l'Assemblée populaire «tra-

vailerait également sur un nombre de lois relatives à l'intelligence artificielle (IA)».

Fin juin dernier, sept personnes suspectées d'avoir volé plus de deux milliards d'éléments de données personnelles, avaient été arrêtées par la police de la région autonome Zhuang du Guangxi (sud) en Chine, ont rapporté samedi des médias.

Il s'agissait de comptes e-mail et leurs mots de passe, de numéros d'identification, de numéros de télé-

phone et de comptes de paiement de personnes de plus de 60 pays et régions, selon la police de la ville de Chongzuo.

Les suspects «achetaient les données personnelles par million d'éléments pour 100 yuans (environ 15 dollars) à 200 yuans», sélectionnaient les informations valables et «les revendaient à un prix plus élevé», selon la police de Chongzuo, engrangeant ainsi, des gains allant «à des centaines de milliers de yuans».

EGYPTE: Prison confirmée pour l'ex-chef de l'Autorité anticorruption

Une Cour d'appel militaire a confirmé dimanche la peine de cinq ans de prison à l'encontre de l'ex-président de l'Autorité égyptienne anticorruption, Hicham Geneina, pour avoir suggéré l'existence de «documents secrets compromettants» pour l'Etat. M. Geneina avait été condamné en avril 2018 à cinq ans de prison, deux mois après son arrestation à la suite d'une interview dans le Huffpost Arabi, la version arabe du site américain d'informations, pour «diffusion



d'informations visant à nuire à l'armée». Selon son avocat, Me Ali Taha, M. Geneina peut encore se pourvoir en cassation. Au moment des faits, Hicham Geneina, grand pourfendeur de la corruption, était l'un des principaux responsables de la campagne présidentielle de Sami Anan, ancien chef d'état-major, qui avait annoncé sa candidature face au président Abdel Fattah Al-Sissi pour l'élection de mars 2018, et qui a été arrêté par l'armée.

SANTÉ: Le SNAPO appelle à assurer aux pharmaciens d'officine une protection sécuritaire

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a appelé les autorités publiques à assurer la protection sécuritaire aux pharmaciens lors de l'exercice de leur mission, aussi bien en zones isolées que dans les quartiers populaires.

Lors d'une conférence de presse animée, dimanche à Alger, par les membres du Bureau national, le chargé des affaires juridiques, le Dr. Krim Mereghmi, a déclaré que les pharmaciens d'officine «sont quotidiennement victimes de violences», appelant, à ce propos, les autorités publiques à leur assurer la protection sécuritaire face «aux agressions récurrentes, dont ils sont victimes, aussi bien lors des heures légales de travail que durant les gardes de nuit».

«Le fait que les pharmaciens détiennent des produits sensibles les expose à des agressions dans zones peuplées et même isolées», a-t-il expliqué. Pour sa part, le président du SNAPO, le Dr. Messaoud Belaambri a mis l'accent sur «l'impératif d'intensifier les patrouilles de contrôle de la sûreté et de la gendarmerie nationales pour protéger les pharmaciens qui garantissent un service public et assurent des produits vitaux aux citoyens». Concernant la vente des



psychotropes que le Syndicat avait évoquée lors d'une précédente rencontre et les poursuites judiciaires engagées contre des pharmaciens, au nombre de 22 cas en 2018 ayant donné lieu à 6 condamnations à des peines d'emprisonnement allant de 5 à 10 ans, le président du SNAPO a fait savoir qu'il

s'agissait «d'ordonnances médicales de connivence ou falsifiées».

Selon le même responsable, cette situation a amené nombre d'officines à «refuser de prendre en charge les ordonnances de maladies neuro-psychiatriques», appelant tous les acteurs à «assurer la gestion de ces produits sensibles».

JUMELAGE ENTRE LE CHU D'HUSSEIN DEY ET L'HÔPITAL DE DJELFA: Réalisation de plus de 400 examens médicaux et 75 interventions

Plus de 400 examens médicaux et 75 interventions chirurgicales ont été réalisées par une équipe médicale du CHU Nafissa Hamoud (Ex-Parney) d'Hussein Dey (Alger), au niveau de l'hôpital de Djelfa, dans le cadre d'une opération de jumelage, a-t-on appris, dimanche, auprès du chef de cette mission médicale, Dr. Idriss Zakaria.



La mission médicale, dont l'action a pris fin le week end dernier, englobait de nombreux spécialistes, notamment en réanimation et anesthésie, a-t-il ajouté.

Il a signalé la réalisation au titre de cette opération de jumelage, entre le CHU Nafissa Hamoud et l'hôpital de Djelfa,

d'une moyenne quotidienne de 25 interventions chirurgicales, durant trois jours.

Selon Dr. Idriss Zakaria, la mission médicale déléguée au titre de cette opération englobait, outre des spécialistes en réanimation et anesthésie, des professeurs en pédiatrie et

néphrologie, ayant contribué, entre autres, à la réalisation de 80 examens (en réanimation et anesthésie) et 31 autres en néphrologie, dans le cadre du suivi de greffes rénales, a précisé le même responsable.

La mission médicale du CHU Nafissa Hamoud s'est rendue au niveau de

nombreux hôpitaux de la wilaya, dont ceux de Hassi Bahbah et Ain Ouessara, a souligné pour sa part, le directeur de la santé de la wilaya, Mohamed Fellah, signalant l'inscription de cette initiative dans le cadre des «efforts de rapprochement des prestations médicales du citoyens».

Pour clore cette opération de jumelage, une journée d'études a été organisée au profit des médecins généralistes de la wilaya.

L'opportunité a donné lieu à l'animation de 12 communications sur des thèmes liés aux urgences en obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie générale, les maladies respiratoires, et le cancer pédiatrique, entre autres.

CONSTANTINE: Plus de 3.000 jeunes ont suivi des cures de désintoxication en 2018



Plus de 3.000 jeunes ont suivi en 2018 des cures de désintoxication à Constantine aux centres de la cité Zouaghi Slimane et de la ville Ali Mendjeli, a indiqué dimanche le médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Djebel El Ouahch, Dr. Nesrine Lakhel.

Ces jeunes ont été admis à l'hôpital psychiatrique de Djebel El Ouahch avant d'être orientés vers les centres de désintoxication pour suivre des cures, a précisé Dr.

Lakhel en marge d'une campagne de sensibilisation sur les dangers de la cigarette et de la drogue, organisée à l'occasion de la semaine maghrébine de la santé universitaire à l'université des sciences islamiques «Emir Abdelkader» portant sur le thème «la lutte contre la cigarette et la drogue en milieu étudiant».

Le nombre recensé des toxicomanes dans la wilaya de Constantine en 2018 a «considérablement augmenté» comparativement à 2017 où 2500 toxicomanes ont été signalés, a relevé cette praticienne, détaillant que sur 100 individus de différentes catégories d'âge et de classes sociales diagnostiqués toxicomanes, dix (10) sont des femmes.

Dr. Nesrine Lakhel a rappelé que les étapes du sevrage passent d'abord par l'élimination des facteurs de dépendance à la drogue, avant d'arriver à la phase de traitement psychique et chimique qui demandent, a-t-elle souligné, «une grande volonté et une patience de la part du jeune en cure de désintoxication».

Organisée par la Direction de l'animation et de l'amélioration du niveau des étudiants auprès du ministère de tutelle, en coordination avec la Direction locale de la santé et l'université hôte, la première journée de cette semaine de sensibilisation, qui devra se poursuivre jusqu'au 7 mars courant, a été animée par plusieurs médecins spécialistes en présence de nombreux étudiants.

Des dépliant encourageant les étudiants, entre autres, à la pratique sportive et renseignant sur la gestion du stress ont été distribués aux présents au cours de cette première journée de la semaine maghrébine de santé universitaire. La semaine maghrébine de santé universitaire est une manifestation annuelle qui a lieu dans les universités du Maghreb marquée par l'organisation de plusieurs activités portant sur un thème retenu.

L'édition 2018 de cette semaine avait pour thème «La promotion du lavage des mains et du brossage des dents en milieu universitaire».

NAAMA: Une caravane de prestations sanitaires sillonne 6 zones éloignées

Une caravane médicale a été lancée dimanche pour prodiguer des services sanitaires aux habitants de six zones et villages éloignés où sont concentrés les nomades au sud de la wilaya de Naama, a-t-on appris des organisateurs.

L'activité de la première journée de cette caravane d'une semaine, encadrée par la direction de la protection civile en collaboration avec des instances administratives, a été marquée des consultations médicales à une cinquantaine d'habitants des villages de Mekalis et Tirkount au sud de la wilaya, a-t-on indiqué au service prévention de la direction de la protection civile. Les soins nécessaires sont pris en charge sur place lors de ces visites et les cas d'urgence sont transférés vers les établissements sanitaires, a-



t-on fait savoir, soulignant que des conseils et des orientations sont prodigués aux citoyens pour prévenir contre différentes maladies notamment celles à transmission hydrique et les zoonoses. Cette caravane, dont l'activité est inscrite dans le cadre de la prise en charge sanitaire des populations des zones rurales et éloignées, assure des consultations, des analyses médicales, en plus de la fourniture des médicaments aux familles nécessiteuses, selon la même source. Une ambulance équipée et médicalisée a été mobilisée pour la réussite de cette opération par la direction de l'action sociale, de même qu'un staff de généralistes, psychologues et orthophonistes et un staff d'accompagnement de la protection civile, a-t-on souligné.

DÉFICIT DE L'ATTENTION ET HYPERACTIVITÉ : QUELLE CONDUITE TENIR À L'ÉCOLE ?

Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) peut engendrer une véritable souffrance et avoir un impact négatif sur le quotidien de l'enfant. Comment l'accompagner lorsque le diagnostic a été posé ? Le point avec le Dr Jean Chambray, pédopsychiatre à la Fondation Vallée, Centre hospitalier public interdépartemental de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Gentilly.

TDAH : la difficulté du diagnostic

À l'issue de deux ans de travail, la Haute Autorité de santé (HAS) vient de présenter ses recommandations pour le repérage du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (Tdah) par le médecin dit « premier recours » (le médecin généraliste ou le pédiatre). Ces recommandations « sont idéalistes mais c'est un idéalisme assumé », explique le Dr Jean Chambray, pédopsychiatre et co-président du groupe de travail ayant rédigé les préconisations de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elles permettent surtout d'affirmer que le Tdah existe et qu'il ne faut pas réduire le trouble à la seule hyperactivité.

« Le Tdah est une pathologie souvent diagnostiquée trop tardivement en raison de sa grande hétérogénéité » déclare le Dr Chambray. On imagine l'enfant hyperactif courant et grimpaant partout, comme monté sur ressort. Or, la difficulté à maintenir son attention est le critère diagnostique majeur du Tdah, bien avant l'hyperactivité et l'impulsivité excessive.

L'enfant a du mal à rester concentré (que ce soit à l'école ou quand il joue), il multiplie les étourderies et les oublis dans la vie quotidienne, se laisse facilement distraire par des stimuli externes...

Cette inattention persistante doit durer depuis plus de 6 mois et doit être présente dans des environnements différents (familial, scolaire, extra-scolaire) et pas seulement à la maison ou à l'école. « Le diagnostic est complexe car il n'existe ni test particulier ni évaluation ou examen clinique qui permettent de le poser. C'est pourquoi le médecin généraliste va seulement faire un pré-diagnostic avant d'adresser l'enfant ou l'adolescent aux spécialistes explique le pédopsychiatre. D'une façon générale, les signes évocateurs d'un Tdah sont observés majoritairement avant 12 ans et sont plus



fréquents chez le garçon que chez la fille (2 à 3 garçons pour une fille).

TDAH : accompagner l'enfant dans sa scolarité

Les enfants hyperactifs sont souvent plus créatifs et plus doués que ce qu'ils peuvent laisser paraître. Mais à force de se heurter aux difficultés, aux reproches et au regard péjoratif des adultes ou de leurs copains de classe, ils peuvent se retrouver dans une spirale de dévalorisation. Ils perdent leur estime de soi, se découragent, souffrent d'anxiété.

« Chaque niveau de difficulté de l'enfant doit être pris en compte et expliqué à l'enfant et aux enseignants, afin de rompre les cercles vicieux d'échec scolaire et de déva-

lorisation » souligne le Dr Chambray. Des aménagements pédagogiques sont donc indispensables et indissociables du reste de la prise en charge.

Conseils pour limiter l'agitation

L'enfant qui présente un comportement hyperactif peut, selon son âge, avoir beaucoup de difficultés à rester assis sans bouger. Il faut tenir compte de cette particularité en lui permettant d'avoir des moments d'agitation contrôlés réguliers.

- Prévoir des moments où il peut bouger sans déranger (distribution des cahiers, par exemple).
- Lui permettre de travailler debout dans un endroit de la classe quand c'est possible.

- Délimiter, à l'aide d'un ruban gommé, un espace autour du pupitre auquel il a droit, mais qu'il ne peut pas dépasser.

Conseils pour limiter l'impulsivité

Les enfants Tdah ont du mal à s'autocontrôler. Ils ont ainsi tendance à répondre trop vite, sans réfléchir, parfois sans avoir levé le doigt. Il est donc préférable de prévoir ces situations à l'avance et de les accompagner. - Permettre à l'enfant de parler à voix basse afin d'énoncer le problème. - Donner l'attention rapidement quand l'élève impulsif lève la main afin de l'encourager à le faire. - Lui apprendre à relire son travail systématiquement car à cause de son impulsivité, il commet beaucoup d'erreurs d'étourderies.

Conseils pour limiter l'inattention

Les enfants TDAH manifestent, entre autres, des difficultés à écouter les consignes, ce qui peut alors souvent engendrer des retards scolaires. Ces enfants sont de plus souvent facilement distraits par des bruits ou mouvements.

- Placer l'enfant dans un endroit éloigné de la porte et des fenêtres qui peuvent être une source de distraction.
- Fractionner le temps de travail et alterner les périodes de travail exigeant avec des périodes où l'enfant peut bouger.
- Utiliser des consignes courtes et éviter d'en donner plus d'une à la fois.

« La difficulté est pour l'enfant tellement importante, permanente tout au long des journées d'école, les expériences négatives sont si nombreuses, qu'il est difficile pour lui de s'y confronter tous les jours. Mettre en place quotidiennement des stratégies de renforcement positif de ses efforts, en valorisant les progrès obtenus ».

GÉNÉTIQUE : VOUS TENEZ PLUS DE VOTRE PÈRE QUE DE VOTRE MÈRE



Nous recevons autant de mutations génétiques de notre père que de notre mère. Pourtant, nous utilisons davantage d'ADN provenant du père, selon une étude américaine. Même si tout le monde ne cesse de vous répéter que vous êtes le portrait caché de votre mère, une nouvelle étude américaine publiée dans la revue professionnelle *Nature genetics* laisse entendre que nous utilisons beaucoup plus le capital génétique hérité de notre père que celui de notre mère. « C'est une découverte exceptionnelle

qui ouvre la porte à une exploration tout à fait nouvelle de la génétique humaine », a déclaré le professeur Fernando Pardo-Manuel de Villena, enseignant en génétique à l'école de médecine de l'université de Caroline du Nord (États-Unis). Jusqu'à présent, les scientifiques avaient répertoriés 95 gènes qui ne s'expriment pas de la même façon selon qu'il provienne de l'ADN de la mère ou du père. Ces gènes et les mutations qu'ils peuvent comporter peuvent influencer notre état de santé. « Dans notre

étude, nous avons découvert qu'en plus de ces gènes, il y en a des milliers d'autres qui ont un effet différent selon leur origine parentale » ajoute le professeur Pardo-Manuel de Villena. « Nous savons maintenant que les mammifères expriment plus la variance génétique du père. Nous savons donc désormais qu'une mauvaise mutation génétique entraînant une maladie aura des effets différents selon qu'elle est héritée du père ou de la mère » conclut le généticien.

LE FROID AIDE-T-IL À PERDRE DU POIDS ?



Des glaçons ? Du froid ? Ah non certainement pas ! En quoi cela aiderait-il à perdre du poids ? Ne jugez pas trop vite. Ces petites choses qui vous rebutez pourraient bien devenir un atout minceur. En quoi les glaçons et les douches froides aident-ils à perdre du poids ?

Dans notre corps, il y a deux types de graisses : la blanche (GB), ou tissu adipeux blanc, et la marron (GM), ou tissu adipeux brun. La blanche est comme le gras du jambon. La marron est constituée totalement autrement, elle renferme par exemple du fer et des cellules brûle-graisses. La GB est relativement inerte et néfaste (elle émet des signaux qui empêchent de maigrir) tandis que la GM est au contraire fort utile : c'est notre graisse brûle-graisses ! Par exemple, elle s'occupe de brûler des calories pour les transformer en chaleur lorsque nous avons froid ou que nous mangeons quelque chose de froid. Aussi, une douche froide chaque jour et/ou poser une poche de glace sur la nuque et les épaules 30 minutes par jour semble réellement efficace pour perdre quelques kilos lorsque l'on stagne en perte de poids. Timothy Ferriss recommande de le faire plutôt le soir car c'est le moment où vous favoriserez votre métabolisme. Dans la même logique, buvez un demi-litre d'eau glacée 30 minutes avant le petit déjeuner.

Illustration: M.

LE SUCRE ET LE GRAS NE SONT PAS FORCÉMENT MAUVAIS POUR LA SANTÉ

Manger de tout ! C'est la règle de base de notre alimentation. Cependant, lorsque l'on veut perdre du poids, nous avons tendance à bannir certains aliments de nos assiettes. Pour maigrir, faut-il vraiment éviter de manger des graisses et du sucre ?

Certainement pas. Non seulement les graisses sont vitales pour notre santé, mais en plus, certaines d'entre elles nous protègent (cœur, cerveau, peau...). Quelques-unes aident même à mincir et à fabriquer du muscle. « En effet, les graisses stimulent la production d'une hormone coupe-faim appelée leptine, rappelle le Dr Nys. À condition, d'une part, de les consommer avec modération (l'équivalent de 2 cuillères à soupe par repas), et d'autre part de bien les choisir (huiles de colza ou d'olive, poissons gras, noix, amandes...).

Côté glucides, il faut en manger (surtout les sucres à IG bas ou moyen comme les lentilles, le pain complet aux grains, les petits pois), mais modérément. Et, dans l'idéal, bannir toutes les sucres de type bonbons, pâtisseries... Par ailleurs, si vous consommez des boissons sucrées, stoppez totalement : vous perdrez automatiquement du poids. Même une canette par jour, c'est beaucoup trop.

Piceatannol, le super anti graisse naturel

Le piceatannol, un dérivé métabolique du resvératrol (flavonoïde célèbre pour ses propriétés de protection cardiaque) empêche les cellules graisseuses de se développer. On le trouve dans le vin, le raisin noir et autres baies foncées (myrtille, cranberry, airelles), ainsi que dans les cacahuètes. Voilà un super plateau apéritif...

Cabillaud, poisson brûle-sucres

Le cabillaud renferme de l'iode, booster n°1 de notre thyroïde (en charge de notre métabolisme).

Il est également pourvu d'une protéine qui intéresse les chercheurs car elle faciliterait la combustion du sucre, contrairement aux autres sources de protéines testées (bœuf, volaille, œuf, produits laitiers...)



MINCEUR : ATTENTION AUX BOISSONS

Il est important de boire pour bien hydrater son corps, éliminer les graisses... Mais il n'est pas toujours simple de choisir les bonnes boissons. Hors de questions de ne consommer que de l'eau, on a aussi envie de se faire plaisir ! Pourquoi certaines boissons posent-elles problème ? Lesquelles peut-on se permettre pour rester mince ?

Les boissons posent problème parce qu'elles ne sont pas considérées par le corps comme des aliments et que tout se passe comme s'il les intégrait sans les voir. Or, certaines boissons sont ultra caloriques. Bien sûr, les sodas, mais aussi les boissons énergisantes et les très glacés industriels, sans parler des milk-shakes et autres boissons XXL, grasses et/ou sucrées. Et si encore c'était du sucre naturel comme dans les jus de fruits... Mais non : il s'agit le plus souvent de sirop de maïs à haute teneur en fructose (Hfcs), que le corps stocke encore plus facilement. En outre, le Hfcs est mauvais pour la santé car il favorise les maladies cardiovasculaires, hépatiques et certains cancers. Quant à l'alcool, il ouvre l'appétit. Une étude montre que si



vous buvez à l'apéritif du jus de fruits avec alcool, vous mangerez au repas 15 % de nourriture en plus que si vous n'aviez que du jus dans votre verre. Si

vous ne pouvez-vous passer de votre verre de vin (= 106 cal), sirotez-le en fin de repas. Vous croyez bien faire en prenant une eau vitaminée ? Erreur : elle

renferme en moyenne 90 % d'eau, 5 % de sucre (au moins) et toute une ribambelle d'additifs chimiques !

Les meilleures boissons antikalos

- Eau plate, eau gazeuse (nature)
- Eau + filet de jus de citron (nature)
- Bouillon de légumes (nature, maison ou bio)
- Jus de légumes maison (à la centrifugeuse : carotte, épinards...)
- Thé (nature)
- Infusion (nature)

Le meilleur moyen de brûler les graisses

Il faut augmenter le métabolisme de base (boire plus d'eau, de thé, de café, manger plus de protéines, faire du muscle) et l'activité physique, seul poste de dépense calorique facile à accroître.

TCHAD: Fermeture de la frontière avec la Libye



Le Tchad a annoncé dimanche la fermeture de sa frontière avec la Libye, un mois après l'intrusion d'une colonne rebelle venue du sud libyen, selon le ministre de la Sécurité, Mahamat Abba Ali Salah.

«Nous avons pris la décision de fermer la frontière entre le Tchad et la Libye à partir de cet instant jusqu'à nouvel ordre», a déclaré le ministre, depuis le nord tchadien où il est en déplacement, selon la télévision nationale.

Début 2017, N'Djamena avait déjà annoncé la fermeture totale de ses 1.400 km de frontière avec la Libye, avant de la rouvrir partiellement quelques mois plus tard.

En visite à Kouri Bougoudi, dans le nord-ouest du Tchad, au Tibesti, théâtre d'affrontements entre des orpailleurs et l'armée ces derniers mois, le ministre a indiqué dimanche que «cette zone est devenue un carrefour de tous les malfrats, des terroristes et des rebelles».

Kouri Bougoudi est un vaste site aurifère, situé dans une zone montagneuse des deux côtés de la frontière Tchad-Libye, qui attire de nombreux Tchadiens et étrangers.

«Tout individu qui se trouvera dans ce site de Kouri sera considéré comme terroriste», a déclaré le ministre dimanche qui a annoncé «le désarmement de toute la population et l'interdiction formelle d'orpillage».

Le nord du Tchad est très lié au sud libyen, d'où vient la majorité des ravitaillements en nourriture. Cette région du Sahel est désertique et peu habitée. Plusieurs groupes rebelles tchadiens ont établi leur base dans le sud libyen. Fin janvier, des rebelles tchadiens sont entrés depuis la Libye dans le nord-est du Tchad. Des frappes françaises ont stoppé l'avancée de la colonne, suscitant la critique des détracteurs de N'Djamena.

Les frontières entre le Soudan, le Tchad, la Libye et le Niger sont poreuses et théâtres de nombreux trafics.

MALAWI: Une crise alimentaire «évitée» grâce à l'assistance humanitaire

Une crise alimentaire «a pu être évitée» au Malawi grâce à l'assistance humanitaire, s'est félicité samedi le responsable des affaires humanitaires de l'ONU, Mark Lowcock à l'issue d'une visite de deux jours, réclamant des mesures pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire qui affecte le pays.

«Avec une crise alimentaire immédiate évitée, il est tentant de relâcher nos efforts. Mais il faut agir pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire chronique au Malawi», a déclaré M. Lowcock dans un communiqué de presse repris par des médias. «Diversifier l'économie agricole, adopter des politiques plus favorables aux marchés, renforcer la résilience pour faire face aux changements climatiques et aux sécheresses récurrentes, et également renforcer encore le système de protection sociale sont de véritables priorités», ajoute le document publié par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

SAHARA OCCIDENTAL: Une délégation sahraouie à Berlin pour des consultations avec M. Kohler

La délégation du Front Polisario aux négociations pour le règlement du conflit du Sahara occidental se trouvait lundi à Berlin pour des consultations avec l'envoyé personnel du Secrétaire général au Sahara occidental, Horst Kohler.

La rencontre restreinte entre M. Kohler et la délégation sahraouie est destinée à discuter de la relance du processus de négociations directes, entre les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, en vue d'aboutir à une solution juste et durable à la question du Sahara occidental, qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

La délégation sahraouie est conduite par le membre du secrétariat national du Front Polisario, Khatri Addouh, président du Conseil national sahraoui.

Outre M. Addouh, la délégation comprend, M'hamed Khaddad, Coordinateur du Front Polisario avec la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), Fatma Elmehdi, ex-présidente de l'Union des femmes sahraouies, Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario auprès de l'Onu et Mohamed Ali Zerouali, Conseiller auprès du Secrétariat du Front Polisario, a-t-on appris de sources sahraouies.

Les mêmes sources ont précisé que la rencontre entre les Sahraouis et Kohler à Berlin intervient après celle tenue entre le responsable onusien et une délégation marocaine, la semaine passée, à Paris. M. Kohler avait pré-



senté en janvier dernier un briefing au Conseil de sécurité, dans lequel il a invité les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, à tenir des consultations concernant plusieurs questions liées au processus politique, afin de préparer le deuxième cycle de négociations qui devra se tenir en mars à Genève.

Le Front Polisario a exprimé sa disponibilité d'engager des négociations directes dans un esprit constructif et sérieux sous les auspices des Nations Unies en vue de trouver une solution pacifique, juste et durable garantis-

sant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'Onu.

L'émissaire de l'Onu pour le Sahara occidental, Horst Kohler, va annoncer la date de la prochaine rencontre, en mars courant, avec les parties marocaine et sahraouie.

La rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations que l'ancien président allemand compte tenir pour préparer la deuxième table ronde, a-t-on indiqué

CÔTE D'IVOIRE: Ouattara et la coalition au pouvoir cherchent un consensus sur le candidat pour la présidence du Parlement

Le président ivoirien Alassane Ouattara reçoit lundi les députés du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), la coalition au pouvoir, dans le but de dégager un consensus autour du candidat Rhdp pour la présidence de l'Assemblée nationale, ont rapporté dimanche des médias locaux, citant une source proche du dossier.

M. Amadou Soumahoro, député de Ségoula (Nord ivoirien), est pressenti comme le candidat du Rhdp pour succéder à Guillaume Soro qui a démissionné le 8



février écoulé de l'Assemblée nationale, lors d'une session extraordinaire. Selon l'agence de presse africaine, APA, M. Soumahoro, également ministre auprès du président Ouattara, en charge

des Affaires politiques, «bénéficie d'une grande confiance du chef de l'Etat ivoirien».

Il a géré le secrétariat général du Rassemblement des républicains (Rdr), le parti ayant porté M. Ouattara au pouvoir.

Depuis le départ de M. Soro, la présidence du Parlement est assurée par Mamadou Diawara, le doyen d'âge de l'Assemblée nationale.

Le vote des parlementaires pour désigner le nouveau patron de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire est prévu le 7 mars prochain.

EGYPTE: Libération d'un photjournaliste détenu depuis 2013

Le photjournaliste Mahmoud Abu Zeid dit «Shawkan», détenu depuis 2013 pour «meurtre, tentative de meurtre et appartenance à un groupe terroriste» a été remis en liberté lundi, a indiqué son avocat cité par des médias.

«Il est sorti à 06H00 (04H00 GMT) du commissariat d'Al Haram (près des pyramides de Guizeh, ndr), et il est actuellement chez lui», a dit Me Taher Abou Nasr cité par des médias. Shawkan devra observer

un contrôle judiciaire strict pendant cinq ans, l'obligeant à dormir au commissariat de son quartier chaque soir.

Lundi matin, plusieurs photos du photographe trentenaire, arborant un large sourire ou bien tenant un appareil photo, circulaient sur les réseaux sociaux. Un tribunal l'avait condamné à cinq ans de prison en septembre, ce qui couvrirait sa détention. Mais le photographe est resté en prison plusieurs mois après cette

décision, sa situation n'ayant pas été régularisée avec l'administration pénitentiaire au moment de la décision du tribunal. Selon son avocat, un appel de cette condamnation a été interjeté.

Lauréat du prix mondial de la liberté de la presse de l'Unesco en mai, Shawkan était poursuivi pour «meurtre, tentative de meurtre et appartenance à un groupe terroriste», et risquait la peine de mort. Plus de 700 personnes avait été jugées en septembre en même temps

que Shawkan. Soixante-quinze d'entre elles, dont des dirigeants des Frères musulmans, avaient été condamnés à mort. La plupart des accusés étaient accusés d'avoir tué des policiers ou d'avoir vandalisé des biens publics en août 2013, lors d'émeutes au Caire. Outre Shawkan, 214 autres personnes avaient éclopé de cinq ans de prison.

Certains, libérables, ont également été remis en liberté lundi.

PALESTINE:

Les Etats-Unis fusionnent leur consulat général à l'ambassade à El Qods occupé

Les Etats-Unis ont décidé lundi de fusionner leur consulat général à El Qods occupée avec leur ambassade pour former une unique mission diplomatique, a confirmé lundi le Département d'Etat dans un communiqué.

Cette décision, annoncée le 18 octobre par le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, s'inscrit dans le contexte d'une dégradation continue des relations entre l'administration de Donald Trump et les Palestiniens, depuis la décision très controversée du président américain de déplacer l'ambassade des Etats-Unis à El Qods.

Elle avait été immédiatement condamnée comme «idéologique» par le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Arekat.

Le 4 mars 2019, le consulat général des Etats-Unis à El Qods fusionne avec l'ambassade des Etats-Unis à El Qods pour former une unique mission diplomatique, a confirmé lundi le Département d'Etat dans un communiqué.

«L'administration Trump est résolue à ne laisser aucun doute quant à son hostilité à l'égard du peuple palestinien et leurs droits inaliénables, et à son mépris abject pour le droit international et ses obligations», a dénoncé un haut responsable palestinien, Hanan Ashraoui, dans un communiqué. En septembre, le gouvernement américain avait déjà annoncé la fermeture de la mis-



sion diplomatique palestinienne à Washington, accusant les dirigeants palestiniens de refuser de parler avec l'administration Trump et d'engager des négociations de paix avec Israël sous l'égide des Etats-Unis.

Washington a également annoncé la fin de son aide financière bilatérale ainsi que ses contributions à l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa). Les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Autorité palestinienne sont gelées depuis la reconnaissance

par Donald Trump d'El Qods comme capitale d'Israël, fin 2017, et sa décision d'y transférer l'ambassade américaine. Selon des propos de M. Arekat datant de janvier, le président Trump se «divrè à un chantage» pour forcer les Palestiniens à accepter un plan de paix orchestré par les Etats-Unis. L'OLP refuse en conséquence toute tractation sous médiation américaine tant que les Etats-Unis ne reviendraient pas sur la décision annoncée le 6 décembre de considérer El Qods occupée comme la capitale d'Israël.

Turquie: maintenir le statut historique et juridique d'El-Qods occupé est une priorité

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a souligné dimanche le souci de la Turquie de maintenir le statut historique et juridique d'El-Qods occupée et de la défendre lors des événements internationaux, a rapporté l'agence de presse Anadolu.

«Maintenir le statut historique et juridique d'El-Qods occupée est l'une des priorités de notre politique étrangère, et c'est une cause qui nous est sacrée», a déclaré M. Cavusoglu lors de la réunion consultative des ambassadeurs de

la Palestine dans les pays européens, tenue à Istanbul.

«Nous fournissons tous les efforts nécessaires afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur l'injustice à El-Qods occupée», a-t-il promis. Le chef de la diplomatie turque a déploré le fait qu'«Israël commet les mêmes erreurs au lieu de tirer des leçons de ce qui se passe», rappelant que l'occupation qui maintient son blocus inhumain imposé à Ghaza, «mène une campagne impitoyable alimentée de violence pour saper la

solution à deux Etats». Dans ce sillage, M.Cavusoglu a ajouté que la dite «loi d'Etat-nation juif» adoptée en 2018 par le Parlement israélien, est un «autre exemple sur cette mentalité». Il a assuré que telles tentatives «ne nous empêcheront jamais de poursuivre notre objectif d'une paix juste et durable par le biais du dialogue».

«Tant qu'Israël intensifiera ses activités illégales, nous poursuivons nos efforts en faveur de la paix et de la justice au niveau international», a conclu le ministre turc.

GHAZA:

Frappe israélienne sur une installation militaire du Hamas

Des avions de chasse israéliens ont lancé dimanche soir une frappe aérienne contre une installation militaire appartenant aux Brigades al-Qassam, la branche armée du Hamas, dans le nord de la bande de Ghaza.

Selon des sources en milieu médical, aucun blessé n'est à signaler.

Des sources au sein des forces de sécurité de Ghaza ont quant à elles déclaré que l'installation militaire en question avait été complètement détruite par la frappe aérienne israélienne.

C'est le deuxième jour de suite que les forces israéliennes lancent des raids aériens



sur des installations militaires et des postes de guet à Ghaza, selon les forces de sécurité.

Peu de temps avant la frappe aérienne, des dizaines de militants palestiniens ont manifesté dans le nord de la

bande de Ghaza, où ils ont brûlé des pneus et lancé des grenades étourdissantes sur les soldats israéliens stationnés le long de la frontière avec Gaza.

Ashraf al-Qedra, porte-parole du ministè-

re de la Santé de Ghaza, a déclaré à la presse que quatre manifestants avaient été blessés par balle.

Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la «Grande marche du retour», un rassemblement palestinien qui a débuté le 30 mars 2018 dans le but d'obtenir la levée du blocus imposé par Israël à Ghaza depuis 12 ans.

Selon des responsables du ministère de la Santé de Ghaza, les forces israéliennes ont tué au moins 260 Palestiniens et en ont blessé plus de 26 000 autres depuis le début de ce rassemblement anti-israélien.

ESTONIE:

Les libéraux assurés de remporter les législatives

La Réforme, le principal parti libéral estonien, est pratiquement assurée de remporter les législatives de dimanche, marquées par une nette percée de l'extrême droite, selon des résultats partiels portant sur 420 des 451 bureaux de vote. La formation d'extrême droite eurosceptique EKRE parvient à plus que doubler son score d'il y a quatre ans et obtient 17,7% des suffrages.

Mais son entrée dans une coalition gouvernementale paraît improbable, faute de partenaires. L'un des principaux dirigeants de la Réforme, Kristen Michal, a déclaré, à la télévision publique ERR, que sa formation semblait aller vers la victoire et exclu une coalition avec EKRE. D'après la commission électorale, la Réforme, conduite par l'ancienne députée européenne Kaja Kallas et créditée de près de 30% des voix, devrait occuper 35 des 101 sièges que compte le parlement, soit cinq de plus que dans la chambre sortante.

Le Centre du Premier ministre sortant Juri Ratas, arrivé deuxième, en aurait 25 (-2) et EKRE 19 (+12).

Une alliance avec le Centre «ne sera pas le premier choix» de la Réforme, a dit M. Michal, écartant cette option, à moins qu'elle ne devienne «inévitable». Les conservateurs de Pro Patria (Isamaa) devraient avoir 12 députés (-2) et le Parti social-démocrate 10 (-5). Ces deux dernières formations font partie de la coalition sortante. D'après les résultats partiels, les autres partis ne franchissent pas le seuil d'éligibilité de 5% des voix.

Les électeurs ont voté dans le calme pour ces législatives et la police n'a signalé que quelques incidents mineurs à la fermeture des bureaux de vote à 18H00 GMT.

SYRIE:

Les chefs d'état-major russe et américain se sont rencontrés à Vienne hier

Les chefs d'état-major russe et américain se sont rencontrés hier à Vienne pour évoquer la poursuite des opérations en Syrie, où les Etats-Unis ont décidé de maintenir une «force résiduelle» pour assurer la protection de leurs alliés kurdes.

Cette réunion entre le général américain Joe Dunford et son homologue russe Valeri Guerassimov aura lieu à Vienne, en Autriche, a indiqué dans un communiqué le porte-parole de l'état-major américain, le colonel Patrick Ryder. «Les deux responsables militaires discuteront des mesures de déconflition entre les opérations militaires en Syrie de la Russie et de la coalition internationale» qui lutte contre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), a précisé le colonel Ryder. Depuis l'entrée de la Russie dans le conflit en 2015, Moscou et Washington se sont entendus pour se départager leurs zones d'opérations contre l'EI, et éviter tout incident par des mesures dites de déconflition. Les militaires se préviennent mutuellement de leurs opérations aériennes pour éviter que leurs forces se retrouvent face-à-face.

Les deux chefs d'état-major discuteront également «de l'état des relations militaires entre les Etats-Unis et la Russie et de la situation sécuritaire actuelle en Europe», a ajouté le porte-parole, en référence aux tensions actuelles sur le traité INF que les Etats-Unis viennent de dénoncer, jugeant que la Russie a cessé de le respecter. Malgré le conflit en Syrie et les tensions entre leurs deux pays, les deux chefs d'état-major sont parvenus à maintenir un canal de communication qui ne s'est jamais rompu. En août 2018, la Russie avait ainsi envoyé une lettre confidentielle, qui avait fuité, contenant des propositions de coopération pour assurer la reconstruction de la Syrie et le retour des réfugiés.

Le président américain Donald Trump avait décidé en décembre de retirer les troupes américaines déployées dans le nord-est de la Syrie, où elles ont coopéré avec les forces kurdes pour en chasser l'EI, mais il s'est finalement laissé convaincre d'y laisser une force résiduelle d'environ 200 militaires.

Washington négocie actuellement avec les alliés occidentaux au sein de la coalition pour constituer une force internationale capable de poursuivre la formation, dans cette région que le régime syrien ne contrôle pas, de services de sécurité capables de maintenir la paix et de faciliter des opérations de stabilisation après l'élimination totale du califat que l'EI avait autoproclamé dans cette zone.

TÉBESSA

M. Zitouni préside la cérémonie de ré-inhumation des restes de 24 chouhada à Boukhedra

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a présidé hier à Tébessa la ré-inhumation de 24 chouhada dont les restes ont été exhumés en janvier d'un puits de la localité de Kara Senoune, dans la commune de Boukhedra.



La cérémonie de ré-inhumation des martyrs dont une chahida s'est déroulée au cimetière des chouhada de Boukhedra (45 km au Nord de Tébessa) en présence des autorités locales et de représentants de la famille révolutionnaire et a coïncidé avec le 63ème anniversaire de l'incendie criminel du marché de Tébessa le 4 mars 1956. Dans son allocution, le ministre a estimé que l'occasion est «une opportunité pour se souvenir des chouhada dont le sang a coulé dans les diverses wilayas du pays écrivant une épopée du sacrifice pour une Algérie fière et digne». «La wilaya de Tébessa qui est une citadelle

révolutionnaire et un pilier de la Révolution libératrice célèbre aujourd'hui ses martyrs en ré-inhumant ses enfants, retirés d'un puits de la grotte Kara Senoune, au cimetière des martyrs». Au début de sa visite, le ministre s'est recueilli en compagnie des autorités locales à la mémoire des chouhada de l'incendie criminel du marché de Tébessa devant la stèle érigée en leur souvenir au centre-ville de Tébessa où la Fatiha du Saint Coran a été lue et une gerbe de fleurs déposée. Arrivé dimanche soir à Tébessa, M. Zitouni a animé une conférence à l'occasion diffusée par radio Tébessa et a rappelé les ef-

forts déployés pour retirer les restes de chouhada, estimant que «cela montre la riche histoire révolutionnaire, l'horreur du colonialisme et la misère endurée alors par le peuple algérien».

Il a également indiqué que des opérations similaires d'exhumation des restes de chouhada de fosses communes auront lieu «prochainement» dans six wilayas du pays pour permettre leur ré-inhumation. Les restes de 24 chouhada exécutés durant la Guerre de libération et enterrés collectivement ont été exhumés d'un puits situé dans une grotte de la région de Kara Senoune, dans la commune de Boukhedra.

PUBLICITÉ

Ben M'hidi a préparé la révolution «sur plusieurs fronts»



Le chahid Mohamed Larbi Ben M'hidi (1923/1957) a préparé la révolution du 1er novembre 1954 «dans plusieurs fronts», ont affirmé dimanche à Oum El Bouaghi les participants au 3ème séminaire national sur Ben M'hidi à l'occasion du 62ème anniversaire de sa disparition.

«Le chahid ne s'est pas limité à une action armée mais a inclus la préparation de la révolution en constituant un réseau puissant à l'ouest du pays», a assuré Brahim

Ben Abdelmoumène, enseignant d'histoire à l'Université d'Oum El Bouaghi, dans sa communication lors de la rencontre tenue à la maison de la culture Nouar Bouakeur en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

«Conscient de l'importance d'une organisation sanitaire lors d'une révolution, Ben M'hidi a tissé des liens avec des médecins, qu'il a convaincus par la suite de rejoindre les marquis, dont Mohamed Seghir

Nekache et Ben Zerdjeb, et qui ont formé des infirmiers», a ajouté le conférencier. L'acheminement des armes a été l'autre front dans lequel s'est investi Ben M'hidi, qui s'est rendu à deux reprises en Egypte en janvier 1956 et en janvier 1957, a encore précisé Abdelmoumène. Le 3ème séminaire national de deux jours sur le chahid Mohamed Larbi Ben M'hidi regroupe des historiens de plusieurs universités du pays.

APS

BOUMERDÈS : Plus de 18.000 ouvrages pour l'équipement de la nouvelle bibliothèque principale de lecture publique

Une opération pour l'équipement de la bibliothèque principale de lecture publique de la ville de Boumerdes, avec plus de 18.000 ouvrages, englobant entre 5000 et 6000 titres dans différents domaines, a été lancée dernièrement, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de la culture de la wilaya.

« Cette bibliothèque, prévue à la réception avant la fin du premier semestre de cette année, bénéficiera, également, d'autres lots d'ouvrages, en guise de dons de la part du ministère de tutelle et de la bibliothèque nationale », a indiqué à l'APS, Abdelali Kouidid, à l'issue d'une visite d'inspection de ce projet, réalisée par la wali Mohamed Selmani. Ajoutant que l'opération est inscrite au titre de l'équipement de cet espace culturel par excellence, ayant coûté une enveloppe publique de près de 350 millions DA, suite au parachèvement des cahiers de charges y afférent. Construit en plein centre-ville de Boumerdes, sur une assiette de près de 4500 m², cet établissement culturel, dont l'architecture associe styles ancien et moderne, compte cinq (5) étages englobant une salle de confé-

rences (250 places), des salles de lecture et d'Internet, des ateliers artistiques et scientifiques, entre autres. Le responsable a, par la même, signalé le rattachement programmé à cet établissement futur, d'un nombre de bibliothèques urbaines et semi urbaines, réceptionnées entre 2017 et 2018, notamment à Naciria et Corso, outre d'autres bibliothèques urbaines prévues à la livraison cette année. A cela s'ajoutent trois (3) bibliothèques rurales déjà réceptionnées au niveau des villages de Koudiat Laarayess (commune de Legata), Ben Merzouka (Boudouaou) et Omar (Bordj Menaiel), actuellement en cours d'équipement, a-t-il précisé.

A noter que le secteur de la culture à Boumerdes a bénéficié, entre 2004 et 2014, d'une enveloppe globale de près de 1,4 milliard de



DA affectée, entre autres, à la réalisation du Plan de protection du secteur protégé de la Casbah de Dellys et à la mise en œuvre de travaux d'urgence et de réhabilita-

tion des sites archéologiques en son sein, outre d'autres projets structurels, dont des bibliothèques, des théâtres et des salles de spectacle.

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH : Le film «Ur ttaru kra ghef uzekkaw», où les errements d'une âme torturée

Le film «Ur ttaru kra ghef uzekkaw» de Omar Amroun, projeté dimanche à la maison de la culture Mouloud Mamméri dans le cadre de la compétition pour l'Olivier d'or du festival culturel national annuel du film amazigh, raconte les errements de l'âme torturée d'un homme solitaire. Ce court métrage de 26 mn dévoile la douleur profonde que vit Ferhat, rôle campé par l'acteur Slimane Grim qui venait de fêter ses 50 ans dans la solitude et la morosité n'ayant pas d'emploi et n'ayant pas fondé une famille. Il tente plusieurs fois de mettre fin à ses jours en essayant de se pendre et/ou se jeter du haut d'une falaise, sans y parvenir. La douleur intérieure ne semble préoccuper personne dans son village. Des scènes panoramiques mettent en valeur les beaux paysages de la région de Bouzguène en Kabylie, où le film a été principalement tourné, scènes qui se dévoilent au fil des vadrouilles de Ferhat. Ce court métrage, écrit par le réalisateur, est

très réaliste à travers, notamment, le fils qui vit de la pension de sa mère, la fermeture de la poste du village suite à un hold-up, des faux barrages dont ont été victimes des entrepreneurs de la région. Omar Amroun, qui a reçu lors de la précédente édition, la mention spéciale du jury pour son court métrage «une peine à vivre», et «le labyrinthe des sentiments», reste fidèle à sa thématique, qui est d'explorer la complexité de l'âme humaine, ses espoirs et ses désespoirs, sa solitude et ses peurs, mais aussi ses douleurs enfouies. L'être et le paraître, inspire les courts métrages, de ce jeune réalisateur scénariste, originaire de Bouzguène (Tizi-Ouzou). Sa mère continue à insister auprès de lui pour qu'il se marie, un villageois qui lui demande où il va et à qui Ferhat répond «je vais au bord de la falaise pour me suicider», éclate de rire et poursuit son chemin dans en rigolant. Une femme essaye même de le séduire en l'invitant chez elle, sans

parvenir à obtenir ce qu'elle veut de Ferhat qui a perdu goût, mais qui n'est pas insensible à l'innocence et à la pureté de l'âme des enfants qui lui procurent de la joie à des enfants, des figurines qu'il avait sculpté. C'est le seul instant joyeux pour Ferhat.

Las, il se réfugie dans un bar pour noyer sa solitude dans l'alcool, où il dit à un client atablé à ses côtés, «Une fois mort, n'écrivez rien sur ma tombe» (d'où le titre du film). Il surprend une discussion d'un groupe de jeunes qui envisageaient de dresser un faux barrage à un promoteur pour lui voler son argent. Il anticipe en se rendant chez ce même promoteur qu'il connaît et le braque avec une arme de poing lui demandant de lui remettre tout l'argent qu'il avait sur lui. Peine perdue parce que la victime ayant déjà été la cible d'un vol ne garde plus beaucoup d'argent dans son entreprise. Ses employés alertent la police qui procède à l'arrestation de Ferhat.

SIDI BEL-ABBÈS Présentation de la pièce théâtrale «Soukout» de la coopérative culturelle «Boudour» d'Oran le 14 mars

La pièce théâtrale «Soukout» (silence) sera présentée le 14 mars prochain au théâtre de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris dimanche de son réalisateur.

Cette représentation produite par la coopérative culturelle «Boudour» d'Oran est la troisième après celle présentée au théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran en début février écoulé et une autre destinée aux

étudiants de l'université des sciences et technologies «Mohamed Boudiaf» d'Oran, a indiqué l'artiste Mohamed Adar, qui est président de cette coopérative.

Produite en 2018, la pièce «Soukout» traite du phénomène de l'émigration et ses répercussions fâcheuses dont la douleur et les peines familiales et la perte, selon le résumé de cette œuvre, dont le texte a été écrit

par le réalisateur. Les rôles dans cette œuvre artistique soutenue par le ministère de la Culture sont attribués à une pléiade d'artistes dont trois comédiennes que sont Romaiissa, Khadidja et Noura et le metteur en scène et auteur, le comédien Mohamed Adar qui campe le rôle de Saadi. Cette pièce théâtrale a suscité un grand intérêt des critiques et d'amateurs du 4e art qui ont apprécié

les scènes. Le plateau artistique est constitué du conseiller Tayeb Ramdane, du scénographe Youcef, du musicien Ziane et du chargé de décor et de la lumière, Hadj Abbès, a indiqué le président de la coopérative culturelle «Boudour», qui a déjà produit la pièce «Adhabat Djamilia» mise en scène par Mohamed Adar et présentée dans différentes wilayas du pays.

CINÉMA La nécessité de la formation de base dans le domaine cinématographique soulignée

La formation scénaristique devra retrouver sa place comme «base du métier du cinéma» dans l'industrie cinématographique nationale, a préconisé, dimanche à Tizi-Ouzou, Ali Mouzaoui, réalisateur et metteur en scène.

S'exprimant lors d'une conférence à l'occasion de la 17^{ème} édition du Festival culturel national du film amazigh (FCNFA), sous le thème «Cinquante ans d'écriture au service du septième art», Mouzaoui a estimé que le cinéma national souffre d'une «misère du texte cinématographique». «Le talon d'Achille de notre cinéma, amazigh en particulier et algérien en général, est l'absence de scénaristes. La plupart des scénarios de films sont le produit de l'urgence et de la nécessité», a-t-il déploré, soulignant, à ce propos, que «le cinéma doit exister et ne pas être subordonné à l'urgence».

Une urgence qui contraint les scénaristes à «faire des films avec beaucoup de faiblesses et de manière artisanale qui confine leur travail à n'être, tout juste, qu'une «production d'images» qui participe à la sauvegarde de la mémoire. Cette condition du cinéma national subit, également, selon l'homme de cinéma, «une réalité démographique décroissante de la population des scénaristes et des autres métiers du cinéma à laquelle s'ajoute l'irruption du phénomène technologique qui accapare beaucoup plus l'attention au détriment de la formation artistique».

Ce ci explique «l'urgence d'aller vers la formation pour produire une relève», a-t-il renchéri. Indiquant, à ce propos, qu'il y a une palette de près de 200 emplois qui peuvent garantir du travail dans l'industrie cinématographique, Ali Mouzaoui a relevé que «plusieurs métiers du cinéma, acteurs, éclairagistes, artificiers, maquilleurs, enregistrent un manque criant aujourd'hui», illustrant cette réalité, il a fait savoir, qu'il ya, actuellement, «un seul artificier pour l'ensemble des productions cinématographiques nationales». S'agissant du cinéma amazigh, le cinéaste a considéré qu'il ne faudrait pas l'enfermer dans la notion de la langue qui, a-t-il expliqué, «tire son importance du combat identitaire qui a marqué notre société et qui a conduit à la consécration de la langue et de la culture amazighes comme référents officiels de l'Etat algérien», appelant, les gens de cinéma, à ne pas «focaliser sur la forme mais à s'intéresser au contenu».

EGYPTE-CHINE L'Egypte souhaite renforcer sa coopération archéologique avec la Chine

Après les travaux de la première mission archéologique chinoise en Egypte en 2018, l'Egypte espère renforcer sa coopération avec la Chine dans ce domaine, a déclaré dimanche un ministre égyptien.

«La première mission archéologique chinoise en Egypte a mené à bien un certain nombre de travaux l'année dernière, et j'espère que ce n'est que le commencement d'un grand nombre de missions chinoises

du même type en Egypte», a indiqué Khaled al-Anany, ministre égyptien des Antiquités, cité par Chine nouvelle.

Le ministre a évoqué la mission chinoise envoyée par l'Institut d'archéologie de l'Académie chinoise des sciences sociales (ACSS), qui a commencé à travailler sur le temple Montou, au nord du complexe mondialement connu de Karnak, dans la province de Louxor, en Haute-Egypte. «Nous

avons récemment signé un protocole d'entente avec l'ACSS, et nous sommes convaincus que la coopération archéologique entre les deux pays sera très fructueuse», a déclaré M. Anany.

La mission chinoise a terminé sa première saison de travail en Egypte, une saison qui constituait en grande partie une étape préparatoire pour un projet de plus grande envergure, a ajouté le ministre.

Avec leurs homologues égyptiens, les chercheurs chinois devraient commencer au cours de la prochaine saison à rassembler et à restaurer certaines des pièces éparées et des ruines du temple de Montou, a-t-il ajouté. Qualifiant les relations égypto-chinoises de globalement «exceptionnelles», le ministre égyptien a espéré qu'elles se révéleraient tout aussi remarquables dans le domaine de l'archéologie.

JM ORAN-2021 : Proposition pour organiser la 19^e édition entre le 25 juin et le 5 juillet

Une proposition pour organiser, entre le 25 juin et le 5 juillet 2021, la 19^e édition des jeux méditerranéens (JM) prévue à Oran, sera faite par le comité d'organisation local de cette manifestation sportive régionale, a-t-on appris lundi de cet organisme. La proposition sera formulée prochainement au comité international des JM, pour étude, a précisé la même source, souhaitant qu'elle soit approuvée afin que la cérémonie de clôture de ce rendez-vous méditerranéen coïncide avec la célébration de la double fête de l'indépendance nationale et de la jeunesse.

Cependant, plusieurs paramètres entrent en jeu concernant la date des jeux, qui est fixée généralement après concertation des fédérations internationales des disciplines sportives concernées, souligne-t-on.

Le comité international des JM table énormément sur la prochaine édition d'Oran pour attirer le maximum d'athlètes de haut niveau, selon sa commission de coordination qui a effectué sa deuxième mission dans la capitale de l'Ouest du pays, il y a quelques jours.

Le fait que les JM soient la seule épreuve sportive au calendrier de 2021 renforce les chances d'une participation qualitative des athlètes des différents pays de la Méditerranée, avait prédit il y a quelques temps également un cabinet de consulting multinational au cours d'un workshop autour de l'événement, organisé mardi passé à Oran, rappelle-t-on.

C'est la deuxième fois que l'Algérie va abriter les JM dans son histoire, après avoir organisé à Alger l'édition de 1975, raison pour laquelle les pouvoirs publics ne lésinent pas sur les moyens pour que ces jeux olympiques de la méditerranée soient « inédits », insiste le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, dans chacune de ses visites à Oran.

HAND/NATIONALE 1 : Le MC Oued Tlelat renoue avec le succès, le MC Oran abandonne la course à la montée

Le MC Oued Tlelat a renoué vite avec la victoire en l'emportant à domicile contre le W Rouiba (24-20) dans le cadre de la 14^e journée de la Nationale 1 (Gr. Centre-Ouest) de handball. Cette victoire a permis au club banlieusard d'Oran, qui a concédé lors de la précédente journée sa première défaite de la saison face à l'IR El Madania, de préserver l'écart de quatre points le séparant du dauphin l'IR Bir Mourad Raïs, facile vainqueur de l'Amel Arbaâ (24-17).

Tout indique d'ailleurs que la course à l'accession se jouera entre ces deux équipes, après que le MC Oran ait décroché suite à sa défaite à Maghnia face à l'Olympique locale (33-31).

« Plus aucun faux pas n'est permis pour nous, sachant que nous allons rendre visite à notre concurrent principal dans la course à la montée, lors des prochaines journées », a déclaré à l'APS, l'entraîneur du MCOT, Belghit. Avant quatre journées de la fin du championnat, la bataille devient très rude entre les Oranais et leurs homologues Algérois. La défaite concédée par le MCOT contre les gars d'El Madania a relancé la course à l'accession, alors que tout le monde pensait que le sort du seul ticket donnant accès à la division Excellence était déjà scellé. « Vu notre parcours depuis le début de cette saison, on mérite amplement d'accéder. On était leaders depuis la première journée et ce n'est pas le moment de céder à un quelconque relâchement », a-t-il insisté. Le MCOT, qui est à sa deuxième saison en Nationale 1, est considéré par les observateurs comme étant la belle surprise de ce palier. Malgré le peu de moyens dont dispose cette formation, elle est en train de réussir un très bon parcours ayant incité tout le monde à Oued Tlelat à croire plus que jamais à l'exploit.

APS

INFRASTRUCTURES SPORTIVES: Signature de conventions cadres entre le MJS et sept fédérations sportives

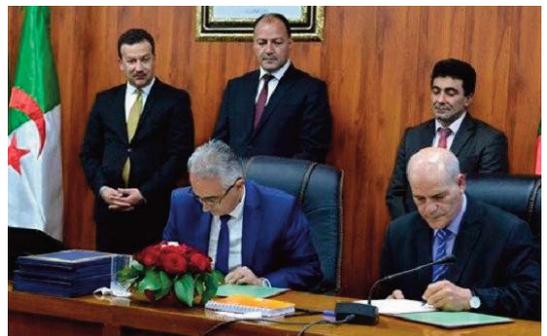
Ces conventions cadres ont été signées dimanche à Alger entre le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) et sept fédérations sportives portant sur l'exploitation et la mise à leur disposition de trois complexes sportifs dans le cadre de la préparation des athlètes d'élite en vue des prochains Jeux olympiques (JO) 2020 de Tokyo et des Jeux méditerranéens (JM) 2021 d'Oran.

Le document a été signé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab et les présidents des sept fédérations olympiques concernées, à savoir les luttes associées, la gymnastique, le karaté, le judo, l'haltérophilie, le tennis de table et le football. A ce titre, le ministre a affirmé dans son allocution que la signature de ces conventions se veut « une première étape dans la mise en oeuvre de la stratégie entreprise par le département de la Jeunesse et des sports en ce qui concerne la prise en charge et la formation des jeunes talents ainsi que la préparation de l'élite nationale en vue des prochaines échéances dont les JO-2020 de Tokyo et les JM-2021 d'Oran ».

« C'est une première phase qui concerne sept fédérations sportives dont l'objectif est de leur faire bénéficier d'une préparation optimale au niveau de trois complexes sportifs : le Centre de jeunes talents en football à Sidi Bel-Abbès, le Centre régional de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive à Tipasa et le Centre de regroupement

des jeunes talents à Biskra », a précisé Hattab. La deuxième phase de cette opération verra la signature de 14 conventions-cadres avec d'autres fédérations sportives olympiques dont le volleyball, le tennis, le badminton, l'escrime, la boxe, la natation, le handball, le tir sportif,

le cyclisme et la voile. Le ministre a également mis l'accent sur « l'obligation d'utiliser ces installations sportives et de prendre en charge les jeunes talents au niveau des fédérations », rappelant, à cette occasion, toutes les infrastructures sportives et juvéniles qui ont été réalisées à ce jour en Algérie dont le nombre s'élève à 7396, parmi lesquelles 13 centres de formation au plan national. De son côté, Mohamed Doumi, conseiller du ministre chargé des grands projets, a déclaré à l'APS que « cette convention-cadre comporte la mise à disposition de ces trois installations sportives au profit des fédérations olym-



piques qui seront dorénavant indépendantes dans leurs démarches en matière de formation et de préparation de leurs athlètes en vue des prochaines échéances ».

« Les centres de Sidi Bel-Abbès et de Biskra seront orientés vers le football, en attendant la réalisation des centres de formation de la Fédération algérienne de football. Notre objectif est de doter les fédérations sportives de tous les moyens de préparation et de récupération nécessaires et permettre à l'athlète de se préparer dans les meilleures conditions », a dit Doumi. Le président de la Fédération algérienne de football, Kheï-

reddine Zetchi, a salué à cette occasion « les efforts consentis par le ministère de la Jeunesse et des Sports afin de permettre aux équipes de football de se préparer, pendant cinq ans, sans pouvoir dépenser le moindre centime, notamment à Sidi Bel-Abbès et Biskra, en attendant la réalisation de quatre centres de formation qui seront implantés à Tlemcen, Saida, El-Tarf et Batna ».

Il a également remercié le ministre « qui vient à travers cette convention confirmer l'engagement des pouvoirs publics en matière d'accompagnement des clubs de football dans leur processus de préparation ».

CHAMPIONNAT NATIONAL DE KUNG-FU WUSHU: Les athlètes de l'Union sportive Abou Youcef (Tizi-Ouzou) s'illustrent

Les athlètes de l'Union sportive Abou Youcef, de la wilaya de Tizi-Ouzou, se sont illustrés au championnat national de kung-fu wushu, clôturé samedi soir à Tissemsilt. Les sportifs de ce club ont occupé les premières places à cette compétition en récoltant 16 médailles d'or en catégories juniors et seniors garçons. La deuxième place a été remportée

par l'AS Sûreté nationale avec 10 or, devant le club d'Alger-centre et ses trois breloques en vermeil. Cette compétition sportive a permis de sélectionner les meilleurs éléments devant renforcer la sélection nationale de cette discipline, selon le président de la Fédération nationale, Yahia Bedour. Pour le même responsable, la compétition a été mar-

quée par un « très haut » niveau. De bon augure en prévision des Championnats du monde en juillet prochain au Vietnam au cours desquels l'Algérie veut « décrocher les premières places » par équipes, a-t-il fait savoir. Ce championnat d'Algérie juniors et seniors a enregistré la participation de quelque 400 athlètes représentant 126 clubs de 28 wilayas.

GHARDAÏA : Début de la quatrième édition de « Raid des reines »

Le coup d'envoi de la quatrième édition du challenge automobile « Raid des Reines », un rallye exclusivement féminin, a été donné lundi à partir du carrefour de Bounoura à la sortie sud de Gharadaïa, a-t-on constaté sur place. Ce rallye raid, qui a réuni une trentaine de concurrentes de divers horizons (France, Brésil, Yemen et Algérie), se déroule sur la route nationale RN-1 (bitumée), dans le respect du code de la route et en plusieurs étapes avec Gharadaïa comme ville de départ et Tamanrasset, ville d'arrivée. Les concurrentes vont parcourir plus de deux

milles kilomètres dans un environnement désertique d'exception et découvrir durant ce périple les somptueux décors du grand sud algérien et ses richesses culturelles, touristiques et économiques, a indiqué un membre organisateur.

L'événement se caractérise par un parcours oasien ou les participants traverseront durant une semaine en sept étapes la beauté du paysage de la région de Gharadaïa et ses ksour ainsi que l'Oasis pittoresque d'El-Menea avant de visiter les régions du Gourara (Timimoune), du Touat (Adrar), le plateau de Tademaït et le Tidikelt

(In-Salah) pour rejoindre ensuite la capitale de l'Ahaggar Tamanrasset, dernière étape du raid.

Cette manifestation sportive à portée divertissante et touristique, qui sera ponctuée par des haltes et bivouacs sur des dunes de sable ainsi que des visites touristiques des ksour, des sites et vestiges historiques, constitue une belle occasion pour promouvoir la destination touristique du sud algérien, a affirmé à l'APS l'initiateur de ce rallye, Toufik Boughali. L'objectif de cet événement organisé par l'agence touristique « M'zab Tour », sous l'égide du mi-

nistère du tourisme et de l'artisanat, est de renforcer la position de l'Algérie en matière de tourisme, de promouvoir l'image du sud algérien comme destination touristique internationale et de booster la destination des Oasis et du sud algérien.

L'occasion sera aussi, à la veille de la célébration de la journée internationale de la femme, d'encourager la femme à participer aux courses automobiles et de mettre en avant le courage, la ténacité et le dépassement de soi, qualités caractérisant les femmes actives, selon les organisateurs.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'APNÉE INDOOR À ORAN: Illustration des athlètes des clubs Sidi Moussa Free dive et Nautilus d'Oran

Les athlètes des clubs Sidi Moussa Free dive et Nautilus d'Oran se sont illustrés aux épreuves du championnat régional d'apnée indoor, disputées samedi à la piscine d'Arzew (Oran). Les apnéistes de Sidi Moussa Free dive et de Nautilus ont nettement dominé les épreuves, d'apnée statique et apnée dynamique avec palmes, sans palme et en mono-palme.

Cette compétition de sports nautiques d'une journée, organisée par la ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, a regroupé plus de 30 athlètes de sept clubs et associations sportives.

Selon le directeur technique de la spécialité d'apnée au niveau de la ligue oranaise, Fouzzi Khaloufi, le niveau technique de la compétition a été à la hauteur, les concurrents ont démontré une nette progression dans les différentes épreuves par rapport à la saison passée.

A l'issue de cette phase régionale, les premiers dans chaque épreuve sont qualifiés à la phase finale, prévue fin mars courant à Béjaïa.

Les lauréats de ce championnat régional ont été ré-



compensés par des cadeaux lors d'une cérémonie de clôture en présence des mem-

bres de la fédération de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques et

quelques anciens athlètes de sports nautiques de l'Ouest du pays.

CYCLISME/MONDIAUX SUR PISTE:

Le Néerlandais Lavreysen sacré champion de la vitesse à 21 ans

Le pistard néerlandais Harrie Lavreysen est devenu à 21 ans champion du monde de la vitesse, dimanche au vélodrome de Pruszkow (Pologne), en battant en finale son compatriote Jeffrey Hoogland. Lavreysen a dominé Hoogland à deux reprises en finale pour s'imposer en deux manches sèches.

Le Polonais Mateusz Rudyk a décroché le bronze, la première médaille pour la Pologne dans l'histoire de cette épreuve-reine de la piste. Venu à la piste par le BMX, Lavreysen a remporté

son premier titre individuel, deux ans après s'être adjugé la médaille d'argent de la vitesse pour ses premiers Mondiaux.

En finale, Lavreysen a dominé Hoogland, pourtant le plus rapide des qualifications la veille, dans la première manche. Le plus jeune, lancé à pleine vitesse à un tour de l'arrivée, a fait l'extérieur pour s'imposer très nettement sur le champion d'Europe en titre. Dans la seconde manche, Hoogland a pris la tête à un tour et demi mais a dû

une nouvelle fois s'incliner face à son cadet.

Dans le match pour la 3e place, Rudyk a privé du podium le tenant du titre, l'Australien Matthew Glaetzer. Aucun sprinteur n'est parvenu à conserver son titre de la vitesse depuis le début de la décennie. A l'inverse des JO qui ont souri au même homme, le Britannique Jason Kenny (vainqueur en 2012 et 2016), présent à Pruszkow seulement dans l'épreuve par équipes.

DOPAGE:

L'enquête autrichienne élargie à un cycliste

Un cycliste professionnel a été arrêté dans le cadre de l'enquête sur un réseau de dopage qui a déjà conduit à l'interpellation et la suspension de toute compétition de cinq skieurs, a annoncé dimanche un procureur autrichien. «L'enquête sur un médecin du sport allemand et ses complices a entraîné des suspicions à l'encontre d'un cycliste professionnel du Tyrol», a déclaré Hans-

joerg Mayr, procureur d'Innsbruck (Autriche) à la télévision ORF TV. Le cycliste a été arrêté vendredi et libéré le jour même après avoir plaidé coupable des charges retenues contre lui qui n'ont pas encore été rendues publiques. Les polices autrichienne et allemande ont mené une série d'arrestations mercredi à la suite du démantèlement d'un réseau de dopage basé à Erfurt (Al-

lemagne) et dirigé par un médecin allemand de 40 ans. Les arrestations étaient notamment concentrées sur la station autrichienne de Seefeld, où se tiennent les championnats du monde de ski nordique. Cinq skieurs ont été arrêtés: deux Autrichiens, Dominik Baldauf et Max Hauke, les Estoniens Karel Tammjaerv et Andreas Veerpalu, ainsi que le Kazakh Alexei Poltoranin. Ils ont tous

été suspendus dans la foulée par la Fédération internationale de ski (FIS). Des images diffusées sur les réseaux sociaux ont montré Max Hauke apparemment pris sur le fait par la police en train de se transfuser du sang. Le responsable de ski de fond à la Fédération autrichienne, le Norvégien Trond Nystad, a annoncé sa démission vendredi à la suite de cette affaire de dopage.

JEUX ASIATIQUES-2022:

Le Comité olympique asiatique invite les pays d'Océanie à y participer

Le Comité olympique asiatique réuni à Bangkok a invité, dimanche soir, les pays d'Océanie, dont l'Australie, à prendre part, pour la première fois, aux prochains Jeux asiatiques en 2022 dans des sports collectifs comme le basket ou le football.

Pour le président du Comité olympique australien John Coates, cette nouvelle est «un développement très positif».

«L'Australie est reconnaissante de se voir offrir cette opportunité et il y aura également un énorme intérêt de

nos voisins d'Océanie», a déclaré le président du Comité olympique australien John Coates lundi.

«Je me battais pour ça depuis plus de 20 ans». L'invitation pour les Jeux asiatiques de 2022, qui se dérouleront en Chine, à Hangzhou, reste toutefois limitée aux sports collectifs que sont le volley, le beach volley, le basket et le foot, ainsi qu'à l'escrime. Mais des sports comme la natation ou le cyclisme sur piste, où l'Australie risquerait de tout écraser, ne sont pas concernés.

Les nations océaniques, Australie, Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique, n'ont jamais pris part aux Jeux asiatiques par le passé, mais les liens sportifs s'étaient renforcés ces dernières années: l'Australie est ainsi devenue en 2006 membre de la Confédération asiatique de football, et elle avait pris part aux Jeux asiatiques d'hiver de Sapporo en 2017. Avec 35 sports au programme et 10.000 sportifs en course, les Jeux asiatiques sont le deuxième événement sportif le plus important après les JO.

SPORT SCOLAIRE / CHAMPIONNATS ARABES DE HANDBALL ET TENNIS DE TABLE: L'Algérie: 41 athlètes s pour jouer les premiers rôles

L'Algérie prendra part aux Championnats arabes scolaires de handball et de tennis de table des cadets (garçons et filles), prévus du 4 au 12 mars en Egypte, avec 41 athlètes pour jouer les premiers rôles, a-t-on appris dimanche de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS).

«Notre objectif est de glaner la médaille d'or, sinon la médaille d'argent de handball dans les deux catégories (garçons et filles), alors qu'en tennis de table, nous visons les trois premières places», a déclaré à l'APS, le secrétaire général de la FASS, Azeddine Saadi. En handball, la sélection algérienne sera représentée par 31 joueurs dont 15 filles, alors qu'en tennis de table, 10 pongistes dont 5 filles ont effectué le déplacement en Egypte.

Les deux sélections sont conduites par six entraîneurs dont quatre en handball à savoir Ghennai Abdelmalek, Chikh Abdelrazak, Ali Khouldia et Nasreddine Aït-Chaouch auxquels s'ajoutent les deux coaches de tennis de table, Gouasmi Benmira et Amar Bayou.

En marge des compétitions sportives, des élections pour le renouvellement du Bureau exécutif de l'Union arabe d'éducation physique et sportive scolaire sont prévues le 7 mars, sachant que le président de la FASS, Abdelhafid Izem, est candidat pour un siège pour le mandat 2019-2023.

Par ailleurs, un congrès concernant les représentants du sport scolaire au niveau des pays arabes est prévu de lundi à mercredi, durant lequel l'Algérie sera présente avec trois membres, en l'occurrence Absa Tidjani Larbi, directeur central au ministère de l'Éducation nationale, Abdelhafid Izem et Chenane Ramdane, directeur du développement sportif à la FASS, en présence d'experts et docteurs devant statuer sur la réalité du sport scolaire arabe, en s'échangeant les expériences de chaque pays pour promouvoir le sport scolaire.

BADMINTON / TOURNOI INTERNATIONAL DE NAIROBI:

2 médailles dont une en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de badminton a remporté une médaille d'or et une en bronze au tournoi international «Open» organisé dans la capitale kényane, Nairobi du 28 février au 2 mars. La consécration en or a été décrochée par le duo Kocella Maameri-Sabri Medal après la victoire en finale de l'épreuve du «double messieurs» face à un duo mauricien. La médaille de bronze algérienne a été, en revanche, l'oeuvre de la paire Lynda Mazri-Kocella Maameri, suite à sa défaite en demi-finales du «double mixte» face à une paire jordanienne. Pour la Fédération algérienne de badminton, la compétition de Nairobi servait d'«étape préparatoire importante» dans l'optique du championnat d'Afrique prévu à Abuja (Nigeria). L'équipe algérienne a engagé six athlètes dans les cinq tableaux (individuels/messieurs, individuels/dames, double messieurs, double dames et double mixte), en l'occurrence Sabri Medal, Seif-Eddine Larbaoui, Abderrahim Oucheffoun, Kocella Maameri, Halla Bouksani et Lynda Mazri, sous la conduite de l'entraîneur Amar Nouichi.

**LIGUE 1 (23^E JOURNÉE):
Le CRB arrache un précieux nul devant le MCO à Oran (1-1)**

Le CR Belouizdad a arraché un précieux nul 1-1 (mi-temps : 0-1) devant le MC Oran en match décalé de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé dimanche au stade Ahmed-Zabana (Oran). Les buts de la partie ont été inscrits par Chamseddine Nessakh (11e, c.s.c.) pour le MCO et Boubacar Soumana (57e) pour le CRB.

A l'issue de cette rencontre, le MCO reste 10e avec 25 pts, alors que le CRB rejoint l'AS Ain-M'lila (12e) avec 23 pts. Le club oranais compte un match en retard à jouer contre le MCA à Alger. De son côté, un match-couperet à 6 points attend le CRB à Tadjenanet face au DRBT.

Cette 23^e journée qui a débuté samedi a été marquée par l'exploit du Paradou AC qui a surpris le leader du championnat, l'USM Alger (2-1), dont la défaite a été exploitée à fond par son poursuivant la JS Kabylie qui revient à cinq longueurs après sa victoire devant l'ES Sétif (1-0). Cette 23^e journée est amputée de deux rencontres à savoir CS Constantine-MC Alger et NA Hussein-Dey - AS Ain M'lila non encore programmées par la Ligue de football professionnel.

Résultat

Dimanche:

- MC Oran - CR Belouizdad 1-1
- Déjà joué / Samedi 2 mars :**
- USM Alger - Paradou AC 1-2
- JS Kabylie - ES Sétif 0-0
- DRB Tadjenanet - O. Médéa 1-0
- CABB Arreridj - USM Bel-Abbès 3-0
- JS Saoura - MO Béjaïa 0-0

A programmer :

- CS Constantine - MC Alger
- NA Hussein-Dey - AS Ain M'lila

Classement	Pts	J
1). USM Alger	45	23
2). JS Kabylie	40	23
3). Paradou AC	39	23
4). CS Constantine	32	21
-). MC Alger	32	20
6). JS Saoura	31	22
7). ES Sétif	30	22
8). CABB Arreridj	29	23
9). NA Hussein-Dey	27	20
10). MC Oran	25	22
11). DRB Tadjenanet	24	22
12). AS Ain M'lila	23	22
-). CR Belouizdad	23	22
14). MO Béjaïa	22	22
-). O. Médéa	22	23
16). USM Bel-Abbès	19	22

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

**REAL MADRID :
L'agent de Bale se plaint du traitement "honteux" des supporters**

L'agent de Gareth Bale, Jonathan Barnett, s'est plaint lundi du traitement "honteux" réservé à l'attaquant international gallois par les supporters du Real Madrid, réclamant du "respect" pour son client. "Cette génération de fans du Real parlera des buts de Gareth pendant des années. Franchement, ils devraient avoir honte. Gareth mérite le plus grand respect. La façon dont les supporters du Real ont traité Gareth est tout simplement honteuse", a affirmé Barnett dans une interview donnée à la chaîne britannique Sky Sports News. "Depuis six ans qu'il est en Espagne, il a tout gagné. C'est l'un des meilleurs joueurs du monde.

**COUPE DE LA CAF (4E JOURNÉE / GR. D) - NAHD-GOR MAHIA (1-0) :
Le Nasria séduit, malgré les absences**

Le Nasr Hussein-Dey, malgré l'absence de trois joueurs cadres au sein de son onze habituel a réussi à dominer les Kenyans du FC Gor Mahia (1-0, mi-temps 1-0), en match disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 4^e journée (Groupe D) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Le meilleur buteur du club Hocine Gasmî, ainsi que les très actifs milieux de terrain Hocine El Orfi et Chemseddine Harrag comptent en effet parmi les pièces maîtresses de la composante Sang et Or. Mais bien que leur absence se soit faite sentir ce dimanche, leurs camarades ont "bien fait le job", en engrangeant les trois points qui re-placent le Nasria en tête du Groupe.

En effet, grâce à cette importante victoire, assurée dès la 10^e minute par Abderrahmane Yousfi, le NAHD a repris la première place, avec 7 points, devant Gor Mahia (6 pts), le Zamalek d'Egypte (5 pts) et le Petro Atletico d'Angola (4 pts). Le score aurait même pu être lourd en faveur des algérois, tant ils avaient réussi à se procurer un grand nombre d'occasions, aussi bien en première mi-temps qu'en deuxième.

Les meilleures d'entre elles ont probablement été celles de Yousfi (3' et 6'), Khat (52') et N'Tankeu aux 61' et 71', sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous.

De leur côté, les joueurs du Gor Mahia avaient commencé par adopter un schéma ultra défensif, pour résister aux assauts répétés



du Nasria, et ce n'est qu'en deuxième mi-temps qu'ils se sont mis à prendre quelques risques. Mais ces efforts, aussi tardifs furent-ils, ont été payants, puisqu'à l'heure de jeu, suite à un corner bien botté par Francis Nyambura, l'avant-centre Jacques Tyisenge a sauté plus haut que tous les défenseurs adverses et a égalisé d'une belle tête croisée. Quoique, l'arbitre Ma-

lien Boubou Traoré l'a refusé, arguant d'une charge illicite sur le gardien, ce qui a suscité une vive contestation de la part des joueurs Kenyans. Le score est donc resté d'un but à zéro en faveur du NAHD, qui a resserré les rangs après cette chaude alerte, préservant son acquis jusqu'au coup de sifflet final. Dans l'autre match de ce Groupe D, le Zamalek s'est admirablement

relancé dans la course à une éventuelle qualification, en allant s'imposer à Luanda contre le Petro Atletico (1-0). La 5^e journée est prévue le dimanche 10 mars courant. Elle verra le NAHD se déplacer en Angola pour affronter Pédro Atlético, alors que Zamalek recevra Gor Mahia. Les deux premiers à l'issue de la 6^e et dernière journée se qualifieront en quarts de finale.

**COUPE D'ALGÉRIE 2019 DES JEUNES CATÉGORIES (8^{ES} DE FINALE) :
Trois matchs des U15 reportés au 15 mars**

Les matchs GCB Mascara-BS Batna, JS Kabylie-USM Blida et ES Sétif-USM Bel-Abbès, prévus le 9 mars courant pour le compte des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie 2019 des moins de 15 ans ont été reportés au 15 du même mois, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football. "La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie, sur demande de la Direction technique nationale (DTN) a reporté au 15 mars les matchs GCB Mascara-BS Batna, JS Kabylie-USM Blida et

ES Sétif-USM Bel-Abbès, comptant pour les 8^{es} de finale de la coupe d'Algérie 2019 des moins de 15 ans" a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. "Le match GCB Mascara - BS Batna a été domicilié au stade Meflah Aoued de Mascara, alors que les chocs JS Kabylie - USM Blida et ES Sétif - USM Bel-Abbès ont été domiciliés respectivement au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou et au stade des 500 logements (Sétif)", a poursuivi la FAF, en ajoutant que "le

coup d'envoi de ces trois rencontres sera donné à 10h00". Les autres matchs de ces 8^{es} de finale sont : MC El Eulma - ASO Chlef, ES Guelma - HB Chelghoum Laïd, MCS Saïda - CRB Ain Ouessara, JS Saoura - SCM Oran et IRB Laghouat - ES Ben Aknoun. Tous ces matchs sont également prévus à partir de 10h00, respectivement aux stades Messaoud Zouggar (El Eulma), Souidani Boudjemaâ (Guelma), Bracci (Saïda), 20-Août 1955 (Béchar) et Abdelkader Benhamid (Laghouat).

**ALLEMAGNE / SCHALKE 04 :
L'entraîneur Tedesco sur le départ**

L'entraîneur Domenico Tedesco vit probablement ses derniers jours sur le banc de Schalke 04, lourdement battu

samedi à domicile (4-0) par Fortuna Düsseldorf, dans le cadre de la 24^e journée du championnat d'Allemagne de

football, selon la presse allemande, unanime. Vice-champion d'Allemagne la saison dernière, toujours en course en Ligue des champions (défaite 3-2 à domicile à l'aller en 8^e contre Manchester City), Schalke, où évolue le milieu international algérien Nabil Bentaleb, n'a gagné qu'un seul de ses huit derniers matches toutes compétitions confondues et stagne à la 14^e place de la Bundesliga, avec juste quatre points d'avance sur le premier relégué Stuttgart. Sa survie provisoire, Tedesco la doit en fait à un vide du pouvoir à la direction du club. Le directeur sportif Christian Heidel a démissionné le 24 février. Son successeur dé-

signé, Jochen Schneider, ne sera présenté que mardi et prendra officiellement ses fonctions le 14 mars. S'il choisit de limoger cette semaine le coach de 33 ans, il faudra que ses collègues du conseil d'administration endossent en réalité la décision, lui-même n'ayant pas le pouvoir formel de le faire. Tedesco, considéré il y a quelques mois encore comme un génie précoce du banc de touche, est tombé en disgrâce en quelques semaines. L'équipe ne semble plus réagir à ses injonctions et vient de perdre ses deux derniers matches 3-0 et 4-0. S'il était évincé, son successeur aurait pour tâche d'éviter une relégation à tout prix.

MORATA PORTE L'ATLETICO !

Si le Real Madrid a lâché prise en Liga, ce n'est toujours pas le cas de l'Atletico Madrid. En effet, le club de la capitale espagnole s'est logiquement imposé sur la pelouse de la Real Sociedad (0-2), ce dimanche, lors de la 26^e journée. C'est Morata (30^e, 33^e) qui a offert le succès aux Colchoneros, réduits à dix après l'expulsion de Koke à l'heure de jeu. Au classement, les Rojiblancos restent 2^{es}, à 7 points du leader, le FC Barcelone.



Lewandowski a égalé un prestigieux record

Robert Lewandowski a marqué un doublé samedi, à l'occasion de la large victoire du Bayern Munich contre le Borussia Mönchengladbach (5-1). Grâce à cette performance, l'attaquant polonais est entré dans l'histoire de la Bundesliga. Le canonier de 30 ans est devenu le co-meilleur buteur étranger du championnat d'Allemagne avec un total de 195 réalisations, en 280 rencontres disputées.

L'ancien joueur du Borussia Dortmund a ainsi égalé le Péruvien Claudio Pizarro et ne manquera pas de le dépasser dans les prochaines semaines. Depuis le début de saison, Robert Lewandowski a marqué 15 buts en 23 matches de championnat.

Bernardo Silva va prolonger jusqu'en 2025 !

En discussions depuis maintenant plusieurs mois, la formation de Manchester United aurait enfin trouvé un accord avec son gardien de but, David De Gea.

Dixit les informations de Sky Sports, le footballeur de 24 ans doit prolonger pour les six prochaines années, soit jusqu'en juin 2025, avec les Citizens. L'actuel engagement de l'ancien Monégasque se termine en 2022. Le natif de Lisbonne va bénéficier d'une revalorisation salariale et toucher autour de 200 000 livres par semaine, à savoir 232 000 euros hebdomadaires, soit deux fois plus que ses émoluments du moment. Recruté en 2017 pour 50 millions d'euros, Bernardo Silva fait aujourd'hui partie des joueurs incontournables de Josep Guardiola. Depuis le début de saison, il a disputé 38 rencontres toutes compétitions confondues, dont 28 en Premier League, pour un total de 8 buts.



ARSENAL NE LÂCHE PAS CARRASCO

Déjà cet hiver, la formation d'Arsenal avait tenté le coup mais l'affaire ne s'était pas conclue puisque les Gunners n'avaient pas les moyens de réaliser un gros transfert. Néanmoins le club londonien ne lâcherait pas l'affaire. En effet selon le Sunday Express, Unai Emery envisagerait toujours de recruter Yannick Carrasco. Sous contrat jusqu'en juin 2022, ce dernier a repris ce week-end le championnat avec le Dalian Yifang. Pour la reprise, le joueur a inscrit un but.

Kanté, le plus retardataire !

"Il est petit, il est gentil, mais il est..." tout le temps en retard ? A l'occasion d'un entretien décalé accordé à Sky Sports, les deux joueurs de Chelsea, Ruben Loftus-Cheek et Callum Hudson-Odoi, ont révélé que leur coéquipier N'Golo Kanté (27 ans, 28 matches et 3 buts en Premier League cette saison) avait un petit problème avec la ponctualité.

"Le joueur qui reçoit le plus d'amendes ? N'Golo ! Difficile à croire, hein ? Mais il est toujours en retard, toujours, a expliqué Hudson-Odoi, avant que Loftus-Cheek ne développe. Ce ne sont pas des gros retards mais, normalement, il faut arriver un peu en avance. Lui, il est toujours là deux ou trois minutes après, ou pile à l'heure. Après, il rentre et il sourit et, du coup, tout le monde fait genre 'C'est bon, t'es pardonné'."



MOURINHO SALUE LE TRAVAIL DE BENZEMA

Depuis le départ de Cristiano Ronaldo à la Juventus Turin l'été dernier, le Real Madrid souffre d'un cruel manque de réalisme. Pour l'ancien entraîneur de la Maison Blanche, José Mourinho, seul le buteur madrilène Karim Benzema (31 ans, 26 matches et 11 buts en Liga cette saison) parvient à tirer son épingle du jeu. "Le Real a perdu un joueur comme Ronaldo qui marquait 30, 40 ou 50 buts par saison. Quand vous n'avez plus ce joueur, il faut que quelqu'un marque. Tout le monde doit en faire un peu plus. Benzema le fait, lui. Il marque plus de buts qu'avant, il travaille mieux qu'avant, il a l'air physiquement plus fort qu'avant. Peut-être pas sur les derniers matches face au FC Barcelone, mais il faut rappeler qu'il a beaucoup joué avant. En revanche, les autres joueurs, et surtout ceux qui jouent sur les ailes, ne marquent pas assez", a déclaré le Special One sur beIN Sports.

HADJ Les hadjis algériens appelés à s'assurer de l'agrément des agences de voyages pour la saison 2019

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, hier à Alger, les hadjis algériens désirant voyager avec des agences de tourisme et de voyages à s'assurer que celles-ci figurent dans la liste des 42 agences agréées pour l'organisation du Hadj 2019, a indiqué un communiqué de l'Office.

Les hadjis peuvent vérifier la liste sur le site électronique de l'Office www.onpo.dz, a ajouté la même source. A noter que pour la prochaine saison du pèlerinage, les frais du Hadj et du billet d'avion seront payés en une seule tranche au niveau de la Banque d'Algérie (BA), les services d'Air Algérie devant prélever leurs droits directement auprès de la BA.

TAMANRASSET : Le député Mohamed Baba Ali n'est plus

Le député de la wilaya de Tamanrasset à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Baba Ali, est décédé hier à l'hôpital militaire universitaire de Bouchaoui (Alger), à l'âge de 52 ans, a-t-on appris de ses proches. Le défunt est natif de la commune d'Idelès (200 km de Tamanrasset) où il a fait ses études des cycles primaire et moyen, avant de rallier les rangs des Scouts musulmans algériens et d'adhérer au mouvement associatif en cofondant l'association culturelle Tinfoussine, puis au sein de l'Union nationale de la jeunesse algérienne. Il a été élu à l'Assemblée populaire de la wilaya de Tamanrasset, où il a assumé plusieurs mandats, et a été secrétaire de wilaya du parti du Rassemblement national démocratique, avant d'être élu durant deux mandats successifs à l'APN.

Le défunt avait été victime d'un accident de la circulation depuis quelques jours dans la wilaya de Tamanrasset où il a été soigné, avant d'être évacué vers l'hôpital de Bouchaoui où il est décédé. Sa dépouille sera transférée ce soir à Tamanrasset et sera inhumée aujourd'hui dans sa ville natale (Idelès). Le défunt était marié et père de cinq enfants.

APS

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

M. Messahel prend part au Caire aux travaux de la 151^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe

Le ministre des Affaires étrangères prendra part, les 5 et 6 mars prochains au Caire, aux travaux de la 151^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.



Cette session dont les travaux se tiendront au siège du secrétariat général de la Ligue Arabe, débattrà des «derniers développements de la situation dans la région, notamment la question palestinienne ainsi que la situation en Libye, en Syrie et au Yémen».

La session débattrà,

entre autres, de la promotion de l'action commune arabe et de thèmes à caractère international, à l'instar du terrorisme international et évaluera les relations arabes avec les groupements internationaux et régionaux, ajoute la même source. Le chef de la diplomatie algérienne participera égale-

ment, mardi au Caire, aux travaux de la réunion ministérielle tripartite (Algérie-Égypte-Tunisie) sur la Libye, et ce, après la réunion tripartite organisée à Alger le 21 mai 2018 pour débattre des derniers développements survenus dans ce pays frère, a conclu la même source.

LIBYE:

Réunion tripartite des pays voisins aujourd'hui au Caire

Une réunion tripartite des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye se tiendra aujourd'hui au Caire en Égypte, avec la participation du chef de la diplomatie algérienne pour débattre des derniers développements survenus dans ce pays. La dernière réunion ministérielle tripartite sur la Libye s'est tenue en mai dernier à Alger dans le cadre des concertations continues entre les ministres des Affaires étrangères algériens Abdelkader Messahel, tunisien Khêmeis Jhenaoui et égyptien Sameh Chokri.

Lors de son passage au Forum de la radio algérienne (Chaîne III), le ministre a fait part de la préoccupation de l'Algérie ainsi que celle de la Tunisie et de l'Égypte quant à la sécurité et la propagation du terrorisme dans la région. "Nous sommes tous concernés notamment les pays voisins. C'est

pourquoi nous avons ce mécanisme de coordination entre ces trois pays (Tunisie, Égypte, Algérie). Nous avons une rencontre le 5 mars prochain au Caire dans le cadre de la réunion tripartite des pays voisins de la Libye faisant suite à la réunion que nous avons eu à Alger il y a déjà quelque mois", a indiqué M. Messahel.

Il a insisté sur le dialogue entre Libyens. "Je pars du principe et de la conviction que l'avenir de la Libye intéresse les Libyens. C'est aux Libyens de trouver une solution et de s'inquiéter de la situation de leur pays. Notre devoir c'est de partager avec eux notre expérience", a-t-il souligné. Il a, dans ce sens, soutenu l'agenda et la feuille de route établis par l'Envoyé spécial de l'Onu en Libye Ghassan Salamé se disant contre la multiplication des agendas.

TÉLÉPHONIE

Bellal Mekkid désigné à la tête de Mobilis

M. Bellal Mekkid, président directeur général de l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), a été désigné directeur général d'Algérie Télécom Mobile (Mobilis) en remplacement de M. Sid-Ahmed Zaidi, appelé à d'autres fonctions, a-t-on appris hier de Mobilis.

Le Conseil d'administration de Mobilis, réuni hier, a procédé à l'installation de M. Bellal Mekkid, un énarque

de 36 ans, doctorant en études financières et fiscale, qui a assuré jusqu'à aujourd'hui, la fonction de président directeur général de l'EADN, a-t-on précisé de même source. Pour sa part, M. ZAIDI a été désigné pour assurer la mise en œuvre de la résolution du Conseil des participations de l'Etat (CPE) relative au développement des nouvelles activités au niveau du Groupe Télécom Algérie, suite à l'entrée en

service «réussie» du nouveau câble sous-marin à fibre optique (MEDEX), notamment par la supervision de la réalisation du Data-centre de Lakhdaria, et la mise en route de la nouvelle filiale dédiée au développement et à la commercialisation des services à valeur ajoutée, de l'hébergement des données à grande échelle, et la commercialisation des services à l'international, a-t-on ajouté.

MDN

ARMÉE

Gaïd Salah à l'Académie militaire de Cherchell pour une visite de travail



Le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, effectuera aujourd'hui une visite de travail à l'Académie militaire de Cherchell

«Le Défunt Président Houari Boumediène», a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette visite sera une occasion durant laquelle, le Général de Corps d'armée aura à «évaluer e degré d'applica-

tion d s programmes de formation au niveau de l'Académie et tenir une rencontre d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de ce prestigieux établissement de formation», précise le communiqué du MDN.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Sétif et Oran et une casemate pour terroristes détruite à Skikda

Une casemate pour terroristes contenant neuf (09) bombes de fabrication artisanale, ainsi qu'une quantité de substances explosives et divers outils de détonation ont été découverts et détruits, dimanche à Skikda, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), au moment où deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Sétif et Oran, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 03 mars 2019, lors d'une opération de fouille et de ratisage menée à Skikda/5e Région militaire, une casemate pour terroristes contenant neuf (09) bombes de fabrication artisanale, ainsi qu'une quantité de substances explosives et divers outils de détonation», précise le communiqué. «De même, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes, et ce, suite à deux opérations distinctes à Sétif/5eRM et Oran/2eRM», ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte

contre la criminalité organisée, des Garde-frontières ont saisi, à Tlemcen/2eRM, «une importante quantité de kif traité s'élevant à deux (02) quintaux et six (06) kilogrammes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi à démanteler, à Oran/2eRM, un réseau de narcotrafiants composé de dix (10) criminels, et ont saisi (20) kilogrammes de kif traité, (04) véhicules touristiques, (68) balles de calibre 9 mm et une (01) grenade, et ce, suite à l'opération ayant permis, hier, la saisie de (80) kilogrammes de drogues», indique le MDN. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a appréhendé «deux (02) narcotrafiants à bord de deux (02) véhicules chargés d'un (01) quintal et (5,7) kilogrammes de kif traité à Biskra/4eRM», souligne le communiqué. D'autre part, un détachement de l'ANP a intercepté, à «Djanet/4eRM, huit (08) orpailleurs en possession de douze (12) sacs de mélange de pierres et de l'or brut», alors que «neuf (09) immigrants clandestins de différentes nationalités» ont été arrêtés à Tlemcen, Béchar et Laghouat, conclut le MDN.